

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SEMAINE DU 19 AU 25 OCTOBRE 2022 - 1,50 €

N° 2527

Bio Stop ou encore ?



DORDOGNE

Économies d'énergie
en vue

LOT-ET-GARONNE

Expert-comptable
BDM poursuit son
développement

BÉARN

L'élite mondiale des
cavaliers à Pau



Iris

ME METTRE
AU BASE JUMP
GRIMPER SUR LA
SCÈNE PENDANT LE
FESTIVAL DE HELLFEST
EMBRASSER
UN BEL INCONU
SOUS LA PLUIE

Soignée pour un cancer du sein

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

Votre entreprise est prête à s'engager ?

Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer



SOMMAIRE

À LA LOUPE

- 4 BIO : stop ou encore ?
- 10 Filière bio : Quinoak en croissance

DORDOGNE

- 12 Économies d'énergie en vue
- 14 Aide à domicile : En quête d'employés
- 15 Un CAP chocolat !
- 16 Nouvelles brèves

GIRONDE

- 20 Université de Bordeaux : l'énergie au cœur de la rentrée
- 22 Nouvelles brèves

LANDES

- 24 La Maison Balme s'ancre aux halles de Dax
- 26 Nouvelles brèves

LOT-ET-GARONNE

- 28 Expert-comptable : BDM poursuit son développement
- 30 Hydrocop acquiert 5 centrales
- 31 In Spirit Design à Dubaï
- 32 Nouvelles brèves

BÉARN

- 34 L'élite mondiale des cavaliers à Pau
- 37 Des chevaux aux enchères
- 38 TOTTEMS : Le bâton de réglisse réinventé
- 40 Nouvelles brèves

PAYS BASQUE

- 42 Des bureaux Adaxis en Inde et aux USA
- 44 L'opportunité des hard seltzers
- 46 Nouvelles brèves

HAUTES-PYRÉNÉES

- 48 Bigorre & Business : un club affaires de caractère
- 50 Knauf Insulation : dans l'antre du géant
- 52 Nouvelles brèves

54 Annonces légales

TOURISME

- 68 Prendre l'air à Fréjus



4



14



22



32



44



68

Jacques Beaucé (en arrière-plan), maraîcher
bio aux Jardins de Bouet à Lados (33)

BIO STOP OU ENCO



RE ?

Alors que l'augmentation des coûts de l'énergie impacte le pouvoir d'achat des ménages français, la consommation des produits bios s'effrite. Tendence de fond ou simple écueil passager ? Réponse avec les professionnels du secteur.

Par Jonathan BITEAU

C'est un petit refrain que l'on entend depuis la publication des chiffres de la consommation 2021 : après des années de croissance ininterrompue, le marché des produits bios s'est infléchi pour la première fois. Un constat qui agace, notamment chez les producteurs bios, qui voient bien que ce résultat en demi-teinte fait plaisir aux adversaires du bio. Pourtant, ces chiffres, analysés attentivement, sont plus nuancés.

PLUS DE 3 % DE BAISSÉ EN GRANDES SURFACES

En effet, si la consommation a bien baissé de plus de 3 % dans les grandes surfaces, cette diminution dépasse à peine les 1 % si l'on prend en considération l'ensemble des circuits de distribution, à savoir : les

petites surfaces, notamment spécialisées, la vente directe et la restauration collective (toujours en progression).

Une situation qui interpelle Irène Carrasco, présidente du groupe des producteurs bios du Lot-et-Garonne, Agrobio 47, et présidente déléguée de la fédération régionale de l'agriculture biologique : « ça arrange bien certains de dire qu'on est en crise mais la crise est pour tout le monde, dans tous les domaines, la baisse du pouvoir d'achat est générale et ne touche pas que le bio. La consommation alimentaire baisse pour le bio comme pour le conventionnel. Sur le terrain, on n'observe pas de déconversion des producteurs bios et de retour au conventionnel. Il y aura peut-être moins de conversion temporairement mais les installations se poursuivent en bio. Le

développement de l'agriculture bio n'est pas linéaire mais il se poursuit ».

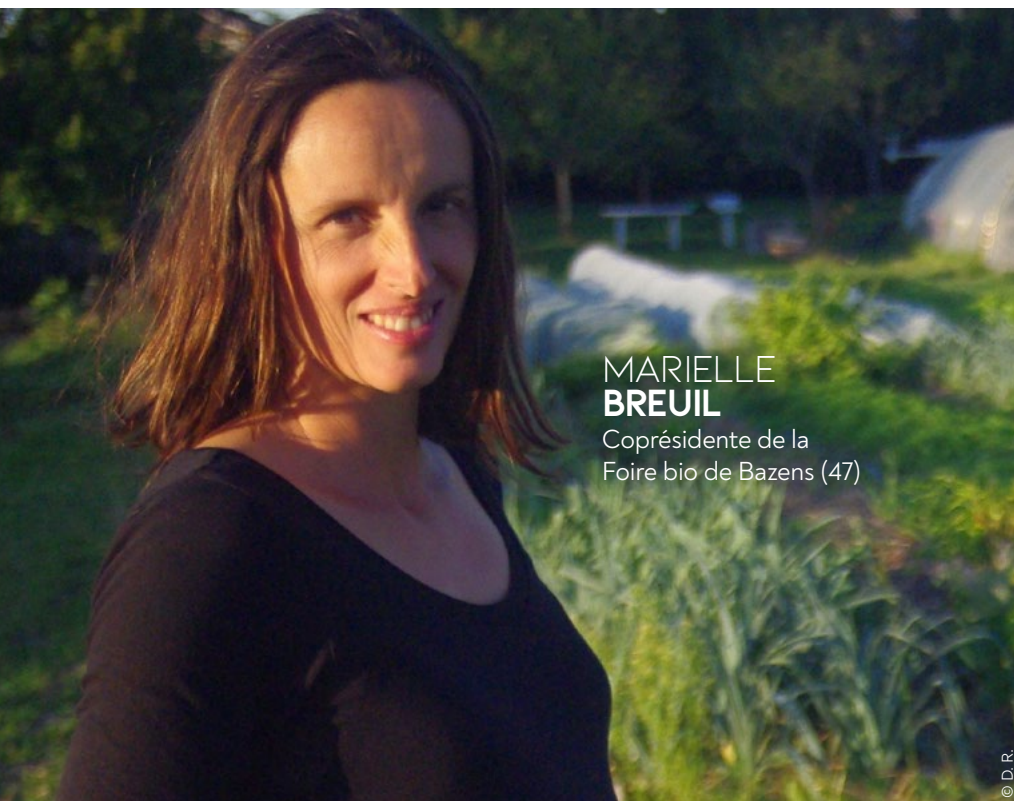
10 ANS DE CROISSANCE À 2 CHIFFRES

Un constat partagé par Philippe Leymat, le nouveau président de l'interprofession bio de Nouvelle-Aquitaine, Interbio : « L'agriculture biologique a connu 10 ans de croissance à 2 chiffres que ce soit pour l'installation des jeunes paysans comme pour la consommation. Aujourd'hui l'installation perdure et la consommation a connu un léger ralentissement avec 1,4 % de baisse. Il y a plusieurs explications à cela : la question du pouvoir d'achat et du coût de l'énergie qui touche l'ensemble des Français et qui nous concerne tous, mais aussi la perte de confiance des consommateurs dans le label AB avec des labels concurrents et moins exigeants.

Il y a aussi la concurrence du localisme car les gens sont moins attachés au bio si c'est local. Dans le Sud-Ouest, c'est vrai qu'il y a beaucoup d'exploitations extensives. Il y a des endroits en France, comme en Bretagne, où la différence entre bio et conventionnel est plus importante. ».

LA GUERRE DES LABELS ENTRE HVE ET ZRR

C'est ici que la communication joue un rôle essentiel entre agriculture biologique et conventionnelle. L'apparition de nouvelles certifications comme Haute Valeur Environnementale (HVE) ou Zéro Résidu de Pesticide (ZRR) joue aussi un rôle important dans l'évolution du marché : « HVE et Zéro Résidu de Pesticide n'ont pas du tout les mêmes critères que le bio mais sèment le trouble chez les consommateurs. Pourtant, en matière environnementale, rien n'équivaut au bio, ces labels sont moins vertueux mais ce sont des opérations marketing. Peut-être faudrait-il faire évoluer le cahier des charges sur le label bio ? La difficulté aujourd'hui, c'est le paradoxe entre la demande sociale vers davantage de bio et des



MARIELLE BREUIL
Coprésidente de la Foire bio de Bazens (47)

© D.R.

« Sur le terrain, **on n'observe pas de déconversion des producteurs bio**, les installations en bio se poursuivent »

« Il y a aussi la concurrence **du localisme** car les gens **sont moins attachés au bio si c'est local** »

consommateurs qui ont du mal à poursuivre cette démarche lorsqu'ils poussent leurs caddies », regrette Philippe Leymat.

L'AGRICULTURE BIO TOUJOURS EN VOGUE

Si la consommation s'est légèrement infléchie, les installations en agriculture biologique ont toujours le vent en poupe, rappelle Irène Carrasco : « 40 % des installations agricoles se font en bio. La nouvelle génération change de pratique et va vers le bio. Il y a aussi des néo-ruraux qui ne viennent pas de l'agriculture, qui changent de métier par philosophie, et qu'il faut accompagner. En Lot-et-Garonne, 15 % de la surface agricole utile est en bio pour 1 100 fermes. Le 1^{er} marché bio de France a été créé à Villeneuve-sur-Lot il y a 47 ans et il se maintient aujourd'hui ».

CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ?

Marielle Breuil, maraîchère bio depuis 7 ans à Bazens, est un exemple typique de ces néo-ruraux, souvent diplômés en dehors du milieu agricole, qui ont voulu chan-

ger de vie et s'installer dans une ferme biologique par conviction. Avec la crise sanitaire, elle a vu les comportements changer, seulement temporairement : « Comme beaucoup de producteurs, j'ai constaté au moment du premier confinement un engouement pour la vente directe qui est vite retombé ensuite. Le changement de consommation ne s'est pas poursuivi dans la durée, contrairement à ce que tout le monde nous disait... ».

LA PAC : ULTIME RECOURS

Au-delà du comportement des consommateurs qui sont les premiers acteurs de leur alimentation, tous les producteurs regardent vers l'Union européenne et sa fameuse Politique Agricole Commune (PAC). Et ils sont unanimes : « Il y a un manque de soutien évident de la PAC envers l'Agriculture Biologique. On a gagné in extremis que les aides PAC pour le bio soient supérieures à celles de Haute Valeur Environnementale. La copie a été revue avec le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau. Le gouvernement cherche aussi des solutions pour que les pro-



INTERBIO EN BREF

Interbio est l'association qui rassemble l'interprofession bio en Nouvelle-Aquitaine. Elle réunit tous les acteurs de la filière de l'amont à l'aval : producteur, transformateur, vendeur.

300 adhérents

2 milliards d'euros de CA

5 collèges

80 % du CA du bio
dans la grande région

1^{er} structure bio
de Nouvelle-Aquitaine.

L'AGRICULTURE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

360 000 hectares soit **9,2 %**
de la surface agricole régionale

+ **10 %** de surface cultivée en bio et

+ **10 %** de fermes certifiées en bio en 2021

+ **12 %** d'entreprises de transformation engagées en bio soit **3 265 opérateurs** dans la filière

2^e région bio de France

La Gironde est le **1^{er}** département bio de la région avec **18,5 %** de surface en agriculture biologique



IRÈNE
CARRASCO
présidente d'Agrobio 47



PHILIPPE LEYMAT
président d'Interbio Nouvelle-Aquitaine

© D.R.

ducteurs conventionnels améliorent leurs pratiques. Pourtant, il y a eu 2 plans Ecophyto avec des millions d'euros investis pour diminuer les engrais chimiques et les intrants de synthèse, sans résultat », conclut amèrement Irène Carrasco.

ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Philosophe, Philippe Leymat abonde : « Je ne veux pas opposer les agriculteurs : l'agriculteur produit ce qui lui est demandé pour avoir un revenu. Évidemment, il faut faire évoluer la PAC et changer un modèle qui existe depuis des décennies. La production bio n'a pas que des enjeux alimentaires mais aussi de santé publique et pour les

territoires, notamment ruraux. En plus, aujourd'hui c'est facile de passer en bio car on sait comment ça marche agronomiquement. Nous bénéficions de 30 ans d'expérience des pionniers ».

« L'APPEL DE BORDEAUX »

En juin dernier, à l'occasion du Congrès européen de l'agriculture biologique à Bordeaux, l'ensemble des acteurs de la filière a cosigné « L'appel de Bordeaux » pour demander au gouvernement un nouveau plan de développement de l'agriculture et de l'alimentation biologique en rappelant que cet enjeu, loin d'être une question strictement agricole, concerne tous les citoyens.



© Shutterstock

LE BIO JUSQUE DANS LES PRODUITS D'ENTRETIEN

La tendance de la consommation biologique ne touche pas que l'alimentation. Ainsi, les produits de ménage et d'entretien de la maison sont aussi concernés et ont également leur label (EcoCert). C'est avec cette certification que le groupe Pronadis vient de lancer sa marque de produits d'entretien : Hope. De la cuisine jusqu'à la salle de bain, en passant par le linge et les sols, Hope développe une gamme complète de produits naturels certifiés. Un lancement ambitieux pour la société girondine Pronadis, dont le siège se situe à Vayres.

DICTIONNAIRE DES LABELS

AB :

label créé en 1985 qui garantit qu'aucun produit chimique de synthèse n'a été utilisé. Certains traitements à base de soufre ou de cuivre sont utilisables, à des doses très inférieures à l'agriculture conventionnelle. La culture hors-sol est également interdite. Le label bio européen (ou eurofeuille) a fait converger les réglementations nationales en 2009.

BIO COHÉRENCE :

label englobant en plus des critères AB des exigences économiques, sociales et éthiques (bien-être animal et production 100 % française notamment). Mis en œuvre après l'arrivée du label bio européen.

ZÉRO RÉSIDU DE PESTICIDE :

label créé en 2017 par un collectif de producteurs lot-et-garonnais. L'aliment fini est testé et doit contenir moins de 10 microgrammes de pesticides par kilogramme de fruit ou légume. Ce label ne garantit pas la non-utilisation de produits chimiques de synthèse mais l'absence de traces à un niveau mesurable en laboratoire.

CULTIVÉ SANS PESTICIDE :

label essentiellement utilisé en Bretagne. L'aliment n'a pas subi de traitement chimique de synthèse à un instant T. Il n'y a pas d'engagement sur le sol cultivé ou sur l'intégralité de la culture.

HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE :

certification créée en 2012 décernée à près de 20 000 exploitations agricoles françaises. 4 engagements pour ce label : réduction des phytosanitaires, préservation de la biodiversité, gestion de la fertilisation et gestion de l'irrigation.

COSMOS OU ÉCOCERT :

label biologique des produits d'entretien ou cosmétiques. 95 % des végétaux utilisés sont biologiques et 20 % minimum des ingrédients sont biologiques.

TERRITOIRE BIO ENGAGÉ :

label attribué à des collectivités par Interbio avec 2 critères : 20 % des surfaces cultivées en bio ou 25 % de bio dans la restauration collective. En 2023, la marque Bio Sud-Ouest va sortir pour labelliser les productions bio régionales avec une notion d'équité.

FILIÈRE BIO QUINOAK EN CROISSANCE

Investi dans la transformation Bio depuis 22 ans, Thomas Breuzet est aujourd'hui président du groupe Quinoak, basé à Agen, qui commercialise 7 marques du Sud-Ouest. S'il n'est pas inquiet sur l'avenir à long terme de la filière Bio en France, il tire toutefois la sonnette d'alarme sur la crise actuelle et demande le soutien des pouvoirs publics.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Industriel et entrepreneur dans l'âme, (et peut-être même dans le sang si on en croit l'ancienne publicité pour la marque automobile Chenard-Walker, créée par ses aïeux en 1899, affichée au-dessus de son bureau), Thomas Breuzet est depuis longtemps investi dans la filière Bio. Entré dans la société lot-et-garonnaise Danival (fabricant de plats cuisinés bio) dès sa sortie d'études d'ingénieur agronome au début des années 2000, il dirige aujourd'hui le groupe Quinoak qui regroupe 3 entreprises artisanales (Péchalou, Baskalia et Granabio), commercialise 7 marques et emploie 65 personnes pour un chiffre d'affaires de 12,5 M€, dont plus de la moitié en bio : « J'ai d'abord racheté l'entreprise Péchalou, bien connue pour ses yaourts artisanaux, en 2014, qui faisait alors déjà 20 % de sa production en bio à partir de laits issus des fermes du Périgord et qui était en difficultés financières. Nous avons immédiatement créé une marque (Laiterie du Périgord) dédiée au réseau de magasins bio et facilement identifiable.

LE DÉVELOPPEMENT DE PÉCHALOU DANS LES GRANDES SURFACES

La croissance et la rentabilité engendrées nous ont permis ensuite d'investir 2,5 M€ dans notre outil de production de Saint-Cyprien, tout en développant nos moyens humains et marketing afin de continuer à développer Péchalou en grande surface dans tout le Sud-Ouest, à nous développer sur le plan national en magasins bio et de renforcer notre activité avec la restauration collective. Aujourd'hui, Péchalou affiche un CA de 7 M€ et emploie 33 personnes », nous rappelle Thomas Breuzet.

UNE CRISE AUX MULTIPLES FACTEURS

Le patron de Quinoak est également à la tête de l'entreprise Baskalia (laiterie artisanale pionnière des yaourts et caillés de brebis avec une forte identité sur son territoire, le Pays basque) rachetée en 2018 et fondateur, avec Laurent Vondra, de Granabio à Agen qui propose, depuis 2020 sous la marque « La Manufacture Végé-

tale », une offre inédite de yaourts à base de graines et de céréales issues de l'agriculture biologique et d'exploitations françaises : « dans ces 3 entités, nous travaillons avec des producteurs installés dans un rayon de 50 kilomètres. Aujourd'hui on arrive à dire qu'agriculture Bio et productions locales sont concurrentes alors que le Bio est d'abord local ! Dans un contexte difficile, il faut absolument que notre filière communique à nouveau sur les bienfaits, pour la santé mais aussi l'environnement et une plus juste rémunération des producteurs du Bio », ajoute Thomas Breuzet.





THOMAS
BREUZET
PDG de Quinoak

LE BEL AVENIR DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Président de la coopérative « Manger Bio Sud-Ouest » regroupant transformateurs et groupements de producteurs de Nouvelle-Aquitaine afin de livrer la restauration scolaire en produits bio et locaux, Thomas Breuzet se mobilise pour que de plus en plus de collectivités locales s'engagent fortement pour le bio à travers leur restauration collective. « Nous venons de lancer une campagne de communication nationale, et une campagne régionale, à destination des consommateurs et demandons le renforcement de l'aide des pouvoirs publics car la filière pourrait connaître beaucoup de difficultés... Il ne faudrait pas casser en 6 mois le travail réalisé depuis 30 ans d'une filière très résiliente sur le plan agro-

« Dans ce **contexte difficile**, il faut que notre **filiale bio communique** à nouveau sur les **bienfaits pour la santé et l'environnement** »

Témoin direct de l'évolution au fil des ans de la filière, le jeune entrepreneur lot-et-garonnais n'est pas inquiet pour l'avenir à long terme du bio mais demande de l'aide pour soutenir les professionnels (agriculteurs et transformateurs) touchés de plein fouet par une crise systémique aux multiples facteurs : « aujourd'hui, il y a bien une crise du marché du Bio mais rappelons qu'il a doublé de 2017 à 2020 avec une croissance moyenne de 15 % par an ! »

RENDEMENT PLUS FAIBLE POUR LE PRODUCTEUR

Selon lui, la crise actuelle est naturellement liée au pouvoir d'achat, qui concerne tout le marché de l'alimentaire, et elle est plus marquée sur le bio car les prix sont un peu plus élevés. « Il faut expliquer pourquoi le bio est plus cher ! Sans

pesticides ni engrais azotés, fabriqués d'ailleurs avec du gaz, il y a un rendement plus faible pour le producteur à qui nous assurons une meilleure répartition de la valeur contrairement à l'agriculture dite conventionnelle mais que j'appelle plutôt non-bio, n'ayant toujours pas trouvé la trace de la convention précitée... », souligne Thomas Breuzet.

« Les pouvoirs publics pensaient qu'avec un tel niveau de croissance, le marché du bio était solide et autonome, qu'il fallait « laisser faire le marché », mais il est encore fragile, et a donc besoin d'un soutien réaffirmé des pouvoirs publics, vu les bénéfices qu'il apporte pour la santé et l'environnement, maintenant démontrés par les résultats de recherches scientifiques de plus en plus nombreux », martèle le PDG de Quinoak.



nomique, principalement animée par des transformateurs PME, qui pèse tout de même près de 15 milliards d'euros en France... Et dans les cantines, on peut maîtriser le coût et proposer 40 % d'alimentation Bio ! »

ÉCONOMIES D'EN VUE

Le Département va remplacer plusieurs chaufferies fuel par des chaufferies bois, notamment dans les collèges d'Annesse-et-Beaulieu et de Sarlat (2022-23). Des études sont en cours pour le Centre médico-social d'Excideuil et le collège de Vergt. L'isolation par l'extérieur se poursuit aux collèges Jacques Prévert de Bergerac et Léonce Bourliaguet de Thiviers, et des capteurs de

températures seront installés dès 2023 pour lutter contre le gaspillage tout en veillant au confort thermique. Enfin, le Département va installer des centrales photovoltaïques de 8 à 48 panneaux solaires en autoconsommation individuelle sur tous les bâtiments techniquement accessibles (audit en cours) et s'engage sur des projets photovoltaïques d'envergure au Parc, au Dojo et au Laboratoire départementaux.

Dans la filière Hydrogène, l'objectif est **d'équiper un premier groupe de véhicules** du parc départemental

Comme les entreprises et les particuliers, les collectivités et établissements publics adaptent leur consommation énergétique. Voici quelques exemples d'investissements et de mesures vertueuses.

Par Suzanne
BOIREAU-TARTARAT

ENERGIES RENOUVELABLES : 50 PROJETS IDENTIFIÉS

Par ailleurs, dans la filière Hydrogène, l'objectif est de réaliser un électrolyseur et d'équiper un premier groupe de véhicules du Parc départemental, en lien avec les partenaires publics et industriels. Une convention avec l'Ademe soutient le développement d'énergies renouvelables en Dordogne chauffée.





© Shutterstock

ÉNERGIE

feries bois-énergie (biomasse), solaire thermique, géothermie. Une enveloppe de plus de 7 millions d'euros de crédits a été allouée au Département pour assurer des subventions à hauteur de 45 % des coûts. Plus de 50 projets sont aujourd'hui identifiés.

Avec ces différentes actions, l'objectif est d'atteindre des économies d'énergie de 40 % à l'horizon 2030.

DOUBLE COÛT À CONSOMMATION IDENTIQUE

La Ville de Bergerac, déjà engagée dans des travaux d'économie d'énergie (baisse de 25 % de la consommation sur 10 ans), se prépare à affronter 2,4 millions d'euros de dépenses annoncées en 2023 pour l'éclairage public, électricité

de l'hôtel de Ville et du Vieux Pont déjà éteints à 22 h 30 alors que la mairie « brillait » toute la nuit). Les illuminations de Noël fonctionneront du 9 au 31 décembre inclus (contre 3 décembre-10 janvier l'an passé) et de 17 h à 0 h 30 (au lieu de 16 h 30 - 0 h 30 et 7 h - 8 h 30). Parmi les autres sources d'économie pour la ville : arrêt des fontaines de la ville, détecteurs de mouvements installés pour réduire l'éclairage (bureaux, écoles), ampoules LED, priorité aux visioconférences pour ce qui est hors Bergerac, vélos électriques pour les agents municipaux...

Le programme prévisionnel d'investissements sera réactualisé pour maximiser les économies d'énergie, en lien avec le Syndicat des énergies 24, et développer l'installation de panneaux photovoltaïques.

Bergerac se prépare à affronter 2,4 millions d'euros de dépenses d'énergie en 2023 (contre 1,3 million en 2021)

Au CFA des métiers, les **choix énergétiques** compteront pour la suite de la **rénovation du patrimoine.**

et gaz des bâtiments communaux (contre 1,3 millions d'euros en 2021 à consommation identique).

Pour le chauffage, poste le plus énergivore avec 40 % du total), la température sera réglée au degré près et selon la destination du bâtiment, de 12° pour les gymnases à 21° pour les résidences Autonomie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉTEINT

L'éclairage public sera totalement éteint de 0 h 30 à 6 h sauf en centre-ville, hôtel de Police, hôpital et pompiers (mise en lumière

UNE PRÉOCCUPATION DES JEUNES

Pour le CFA des métiers, sur le campus professionnel de Boulazac, les dépenses en énergie, au-delà du mode de chauffage, sont liées aux formations dispensées, gourmandes en gaz et électricité : chambres froides pour la section viande, fours pour la boulangerie-pâtisserie, branchements divers pour les ateliers de carrosserie, de coiffure, etc. « Nous allons trouver des sources d'économie », assure Jean-Charles Marchand, directeur. « Étudier un plan et de

nouveaux protocoles d'utilisation, en allumant les fours plus tard, en veillant à débrancher des appareils après usage... » Malgré les efforts, il faudra supporter 30 à 40 % de hausse dans les prochaines années, que cet établissement de la Chambre de Métiers se dit en mesure de gérer. Cette crise arrive à une étape de réhabilitation du patrimoine de l'établissement, et les choix énergétiques compteront pour le reste de la rénovation, dans les deux ans, après le laboratoire charcuterie déjà réalisé. « Au-delà des consignes de l'État que nous suivons, nous remarquons que les jeunes que nous accueillons sont très vigilants aux questions de développement durable, de tri de déchets, etc. C'est un sujet majeur pour ces futurs professionnels. »

AIDE À DOMICILE EN QUÊTE D'EMPLOYÉS

Le Conseil départemental et Pôle emploi ont noué un partenariat pour répondre à l'enjeu du vieillissement de la population périgourdine et à l'accroissement des besoins en personnel dans le secteur de l'aide à domicile.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

La Dordogne recense 52 services d'aides à domicile (18 publics, 21 associatifs et 13 privés) répartis sur l'ensemble du département. Ce secteur ne parvient pas à recruter. Les interventions des services prévues dans les plans d'aide établis au titre de l'APA et de la prestation de compensation du handicap représentent l'équivalent de 1 157 équivalents temps plein, mais plus de 20 % des heures prescrites dans les plans d'aide au titre de l'APA ne peuvent être effectuées faute de professionnels disponibles.

ATELIERS ET IMMERSION

Le Département et Pôle Emploi travaillent ensemble avec les employeurs pour déployer des mesures concrètes de recrutement, de promotion des métiers et d'accompagnement.

Des ateliers « Recruteurs » sont mis en place pour que les structures connaissent et utilisent des services et mesures mis à leur disposition par Pôle Emploi : espace recrutement sur Poleemploi.fr, période d'immersion, action de formation préalable au recrutement ou préparation opérationnelle à l'emploi individuelle. Des ateliers de découverte de la méthode de recrutement par simulation (MRS) ouvrent à des sessions de recrutements MRS pour les structures volontaires. Un répertoire des structures et de leurs pratiques de recrutement est conçu à destination des professionnels de Pôle Emploi pour guider et conseiller les demandeurs d'emploi.

PREMIERS RÉSULTATS ET PROMOTION

Ces premières actions devraient permettre de pourvoir davantage d'offres d'emplois cette année et de former davantage de personnes, via les différents dispositifs proposés par Pôle Emploi. Ainsi, sur les 20 structures d'aide à domicile qui ont souhaité bénéficier des ateliers sur la méthode de recrutement par simulation, 11 l'ont expérimentée dès le mois de juin. Et 19 personnes, soit près d'un candidat sur deux, ont été embauchées par cette voie.

Les difficultés demeurent et le partenariat va s'inscrire dans la durée pour proposer des solutions aux services et aux usagers. Avec la promotion d'opération comme #TOUSMOBILISES portée par Pôle Emploi pour accompagner le plan de relance, la création de vidéos pour communiquer sur les métiers de l'aide à domicile à travers les réseaux sociaux et les lieux d'accueil du public.

CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ FAIT

Le Département a financé des véhicules de service pour les intervenants des services volontaires, avec une dotation progressive en 2022 et 2023 (4 millions d'euros par an). Il a pris en charge des revalorisations salariales pour le secteur public et associatif (5 millions d'euros, avec une compensation partielle de l'État). Un nouveau modèle de financement permet d'éviter que ces mesures favorables aux salariés pèsent sur le coût du service restant à la charge des usagers.



UN CAP CHOCOLAT !

C'est une spécialité qui a l'art de faire craquer et elle n'existait pas en Périgord : on peut maintenant préparer un CAP chocolat au CFA des métiers, à Boulazac.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

C'est Régis Franchi, dirigeant des chocolats Bovetti, à Terrasson, qui parraine la première promotion (2022-23) composée de jeunes déjà titulaires d'un CAP ou mention complémentaire pâtisserie, venus se spécialiser dans l'art de la confiserie et du chocolat. Le nouveau laboratoire (40 000 euros d'équipement financés à part égale par l'Opco, la CMA, la Région), a été inauguré avec le président de la CMA Didier Gouraud, avec les maîtres d'apprentissage et Abel Later, responsable de l'unité boulangerie-pâtisserie. Les 8 places ont été très vite attribuées et Régis Franchi se félicite de cette nouvelle filière en Dordogne, de cette formation « à un métier passion ». Avec son chef chocolatier, il se dit à disposition pour aider, siéger à des jurys, accueillir la promotion dans l'entreprise qui emploie 28 salariés et faire visiter le musée du Chocolat (70 000 entrées) qui cohabite avec l'atelier et la boutique. Après avoir rappelé la longue histoire (3 000 ans) des cabosses jusqu'à nos palais gourmets, il a évoqué la menace du réchauffement climatique qui perturbe l'humidité équatoriale nécessaire aux plantations, Bovetti travaillant à 80 % sur des cultures bio et équitable.



Le boulanger Guillaume Storini et Aymen, apprenti en CAP chocolat

PANOPLIE GOURMANDE

Le travail de cette matière brute, à travers des origines et des sélections, permet de créer des nouveautés à l'infini et autant d'identités qui distinguent une signature. « Comme pour les bons vins, il faut les déguster, être curieux de leurs différences. »

Pour Guillaume Storini et sa boulangerie de Coulounieix qui enchaîne les prix en boulangerie et viennoiserie, l'arrivée d'Aymen le 1^{er} août dans l'entreprise va permettre de renforcer l'offre. « Sur

14 salariés – et nous avons toujours du mal à recruter des ouvriers qualifiés, même en vente –, nous avons déjà deux apprentis en pâtisserie, en CAP et mention, un en boulangerie et un compagnon du devoir. Avec Aymen, nous allons pouvoir proposer du chocolat toute l'année, créer notamment des tablettes. » Le professionnel rêve maintenant que l'établissement se lance dans une autre spécialité, le Certificat de qualification professionnelle (CQP) Tourier, pour soigner l'art du croissant.



DORDOGNE

ATELIER COMMERCIAL À CAP@CITÉS

Un jeudi par mois de 9 h à 11 h, la Pépinière d'Entreprises Cap@cités, à Coulounieix-Chamiers, propose aux porteurs de projets, créateurs, chefs d'entreprises et collaborateurs d'échanger avec un expert. Jeudi 20 octobre, Kévin Thiolat, de Coop'Alpha, les aidera à mieux repérer le parcours clients pour vendre plus en livrant les étapes essentielles par lesquelles ils passent pour acheter leurs produits et services. Pertinence dans la stratégie et les canaux de communication, vigilance sur les points de friction, fluidité de l'expérience client les aideront à gagner, fidéliser, recevoir les recommandations de clients satisfaits.

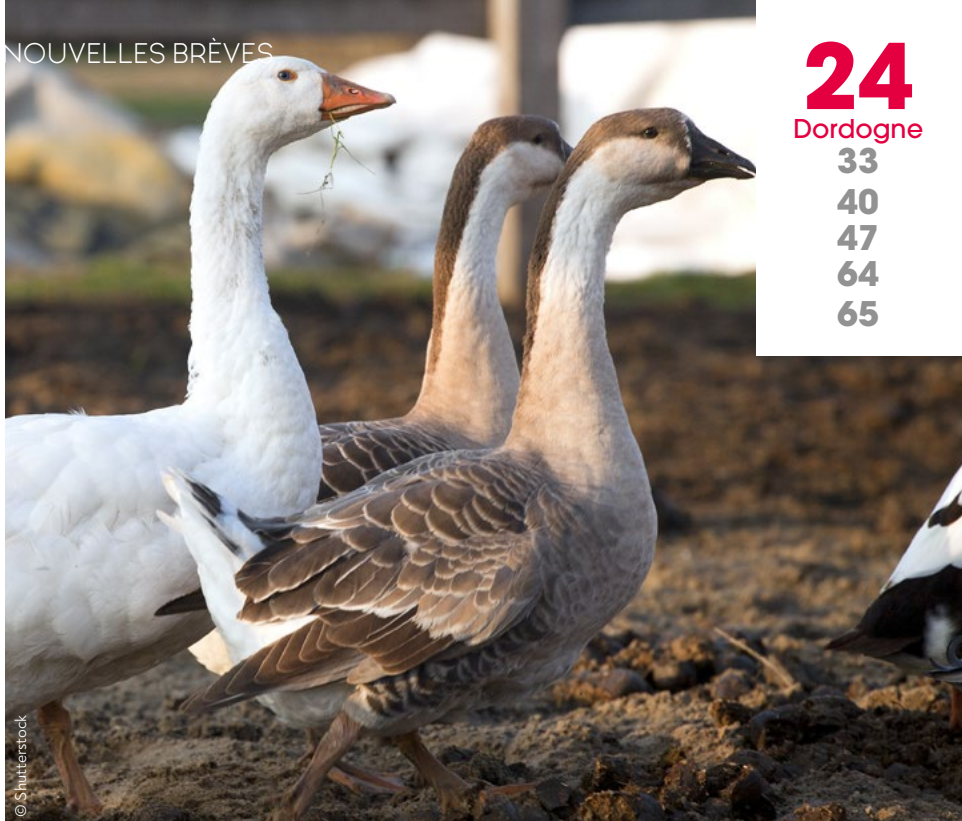
DORDOGNE HOLE, UN COUTEAU ENTRE AVANT-GARDE ET TRADITION

Christian Ghion, l'un des designers les plus repérés de sa génération, accompagne la Coutellerie Nontronnaise depuis dix ans. Il vient de créer un couteau de table qui marque la synthèse entre une approche résolument moderne et la mise en valeur de son caractère authentique. Le fameux manche en buis pyrogravé adopte ici une forme plate qui « tranche » avec les modèles classiques. Cette réinterprétation du « plus vieux couteau de France » joue avec le célèbre code visuel de la marque en ajoutant à son raffinement. La lame de Hole, bourbonnaise à pointe décentrée, l'inscrit avec brio et harmonie dans la longue histoire des arts de la table périgourdins.



DORDOGNE LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LES PRODUCTIONS LOCALES

Un plan de relance spécifique pour la filière gras mobilise 300 000 euros de crédits : le Département s'implique ainsi pour aller vers une certaine autonomie en canetons et oisons. En parallèle, il poursuit sa politique de soutien aux projets structurants pour l'agroalimentaire puisque 4 196 aides directes sont allées à des investissements dans des exploitations entre 2016 et 2021, pour 10,5 millions d'euros. Agroalimentaire et bois/forêt représentent pour 2022 près de 2 millions d'euros d'aides aux entreprises.



© Shutterstock

DORDOGNE INOVA : VERS UNE NOUVELLE USINE

L'entreprise Inova, à Campagnac-lès-Quercy, spécialisée dans la fabrication de meubles de cuisine moyen et haut de gamme, commercialise surtout via son réseau de 18 magasins et quelques indépendants multimarques. Son avantage concurrentiel repose sur son savoir-faire dans la transformation et la finition du bois, sa certification PEFC. Après le sinistre qui a détruit une grande partie des ateliers en avril 2021, elle a fait appel à la sous-traitance pour honorer ses commandes. Inova va maintenant se doter d'une nouvelle usine plus performante : capacité de production augmentée, réalisations sur-mesure (outils plus flexibles, gestion des flux de production optimisée...) ; et plus écoresponsable (2 000 m² photovoltaïques sur le toit). L'investissement sur ces équipements (défonceuse numérique, presse à chaud, cabine à laquer, laboratoire à laque, atelier logistique) est aidé par la Région à hauteur de 74 575 euros. 8 emplois doivent naître de ce projet.



© D.R.

DORDOGNE STOKOMANI À PÉRIGUEUX

L'enseigne de déstockage Stokomani inaugure sur 1 500 m² son 135^e point de vente en France dans la zone commerciale de Trélissac-La Feuilleraie, dans l'agglomération de Périgueux. C'est le 13^e magasin de l'enseigne en Nouvelle-Aquitaine, avec notamment des sites à Bordeaux, Mérignac, Pau ou Villeneuve-sur-Lot. 18 collaborateurs ont été recrutés pour cette ouverture. La chaîne est spécialisée dans les grandes marques à bas prix en mode, hygiène, droguerie, maison ou jouets. Des arrivages saisonniers s'ajoutent au fil de l'année (équipement outdoor, fournitures scolaires, décorations de Noël) aux sélections habituelles.



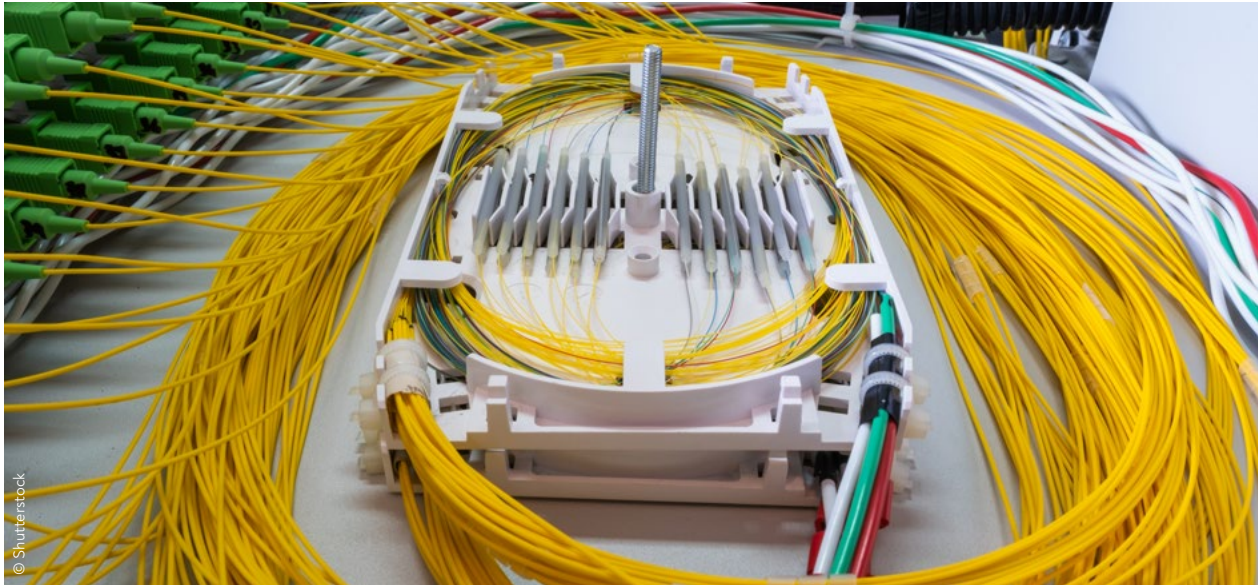
DORDOGNE UN TROPHÉE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR GUYENNE PAPIER

Les Trophées du développement durable, organisés par le Département, permettent d'identifier les acteurs engagés en la matière (environnement, économie, social) et de valoriser des actions exemplaires. 17 candidats (acteurs du monde associatif, collectivités, entreprises, établissements scolaires) ont participé à la 3^e édition. Dans la catégorie entreprise concouraient SI Energie, déjà lauréate en 2021, pour une invention qui propose un dispositif complet, en aval des panneaux photovoltaïques, pour produire de l'eau chaude ; Iriscop, coopérative d'entrepreneurs écoresponsables ; et Guyenne Papier (Thiviers), qui a remporté le prix avec sa nouvelle gamme de papier barrière pour remplacer les emballages plastiques (vote à l'unanimité). Une carte collaborative « Partageons nos initiatives durables » est en ligne sur <https://perigorddurable.dordogne.fr>

DORDOGNE FRUITS ROUGES DU PÉRIGORD MODERNISE SA STATION FRUITIÈRE

Fruits Rouges du Périgord, à Capdrot, est une entreprise familiale qui conditionne, expédie et commercialise de petits fruits rouges, surtout la fraise, et des fruits secs (marrons, noix, noisettes et châtaignes). Une quarantaine de producteurs de Dordogne et Lot-et-Garonne l'approvisionne. Son orientation vers le bio et une nouvelle méthode de conservation des fruits rouges permettant d'allonger leur durée limite de conservation pousse l'entreprise à moderniser sa station fruitière et agrandir son bâtiment de production. Des équipements annexes (banderoleuse, filmeuse, groupe électrogène) compléteront les investissements. L'entreprise devrait ainsi augmenter sa capacité de production et répondre à de nouveaux marchés, en améliorant les conditions de travail des équipes. Ce projet, avec cinq emplois à la clé, est financé pour 292 895 euros par la Région.





DORDOGNE

POURSUITE DU DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE

La Dordogne comptera plus de 10 000 abonnés fibre d'ici la fin de l'année. Le déploiement de la fibre suit son cours avec près de 100 000 prises en phase de finalisation sur 240 000 à construire et 45 000 prises en exploitation. Côté téléphonie mobile, au-delà des 150 pylônes obtenus, la couverture de la RN 21 va être améliorée du nord de Sarliac à la Haute-Vienne avec l'obtention de cinq nouveaux pylônes (à Eyzerac, Négrondes, Firbeix et deux à Chalais) grâce au travail de Périgord Numérique.

DORDOGNE CHÈRE RENTRÉE POUR LE DÉPARTEMENT

Le président Germinal Peiro a fait un point sur le contexte de cette rentrée, avec un poids économique sur les marchés de travaux, de fluides et de papier du Département (+ 170 % pour le gaz, + 150 % pour l'électricité, + 20 % pour les transports) et des réponses d'entreprises qui dépassent de 20 à 30 % les anciennes estimations pour les opérations routières ou patrimoniales. En 2022, l'ensemble des augmentations, revalorisations salariales du personnel comprise, représente une dépense de 7,8 millions d'euros et appelle des mesures d'économie, malgré le maintien des recettes de DMTO (taxe perçue par la collectivité lors de ventes de biens immobiliers) à 80 millions d'euros, quasiment comme en 2021.





UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

L'ÉNERGIE AU CŒUR DE LA RENTRÉE

Dean Lewis, président de l'université de Bordeaux, a présenté ses objectifs pour l'année 2022. Entre précarité étudiante et crise énergétique, il fait le point sur les ambitions de l'établissement.

Par Marie-Amélie HUSSON



DEAN LEWIS
 Président de l'université de Bordeaux

L'université de Bordeaux a récemment fait sa rentrée sous le signe de la préoccupation du moment, la transition énergétique et les problématiques de précarité étudiante.

Le président, Dean Lewis, et le vice-président des transitions environnementales et sociétales, Éric Macé, ont ainsi présenté leurs objectifs et ambitions futurs. Même si les inscriptions des étudiants ne sont pas encore finalisées, un dynamisme se remarque déjà : avec une première prévision au 12 septembre, une tendance à la baisse des effectifs apparaît : - 3 % par rapport à l'an dernier. Aussi, 12,6 % des étudiants sont internationaux : l'université souhaite être visible à l'international tout en étant ancrée dans le territoire néo-aquitain.

7 000 CONSULTATIONS PSY

La lutte contre la précarité étudiante fait partie du programme de cette rentrée : aide sociale, numérique ou encore alimentaire sont proposées. Parmi les dispositifs mis en place, on retrouve : des lieux d'écoute, des aides

accordées par l'université, l'aide alimentaire avec les paniers Campus et l'épicerie sociale et solidaire, la distribution de colis alimentaires ou l'aide à l'équipement numérique. La crise sanitaire a mis en avant la santé mentale des étudiants, et l'université a décidé de maintenir ses dispositifs : plus de 7 000 consultations psy avec un accueil écoute psy depuis septembre 2020 et plus de 1 600 chèques psy ont été utilisés sur la même période. Une formation d'étudiants secouristes en santé mentale est aussi proposée.

« C'est bien pour l'université, ça nous fait économiser, mais ça ne fait que déporter le problème de l'énergie chez les étudiants et le personnel »



« Ce ne serait que déporter les consommations » : Dean Lewis ne souhaite pas utiliser la case des cours à distance face à la crise énergétique de cet hiver. « C'est bien pour l'université, ça nous fait économiser, mais ça ne fait que déporter le problème de l'énergie chez les étudiants et le personnel », développe-t-il. Pour réduire la consommation de l'université de 10 % sans fermer, le président et son équipe comptent sur l'anticipation au cas par cas. Avec des solutions simples : baisser le chauffage et réduire la climatisation des serveurs, tout en sensibilisant étudiants et personnels à éteindre la lumière ou les serveurs quand ils ne sont pas utilisés. Le Plan de relance a déjà permis à l'université de rénover une bonne partie de ses bâtiments qui sont maintenant mieux isolés. Regarder du côté des laboratoires énergivores est aussi une option : « on veut éviter la coupure sauvage ». Par ailleurs, une rencontre avec différents partenaires de l'université afin de discuter de la transition énergétique aura lieu le 20 octobre prochain à Cap Sciences.

BLANQUEFORT GROUPE BERKEM : RÉSULTAT NET EN PROGRESSION DE 37,2 %

Après avoir annoncé la mise en place d'un financement de 70 millions d'euros, dont 63,5 millions d'euros de dette senior auprès d'un pool de 6 banques françaises et 6,5 millions en Obligations Relance, lui permettant un renforcement de la position de trésorerie, Groupe Berkem présente des résultats semestriels en nette hausse. Son chiffre d'affaires du premier semestre s'élève à 28,1 millions d'euros, soit une croissance de 11,5 %, et son résultat net atteint 1,9 million d'euros au 30 juin 2022, soit une progression de 37,2 %. « Les résultats que nous avons générés sur la période démontrent toute la résilience de notre modèle, fondé sur une croissance organique saine et un positionnement sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée », se félicite dans un communiqué Olivier Fahy, directeur général de Groupe Berkem, qui estime le groupe « en mesure de poursuivre sa stratégie sélective d'acquisitions sur le court et moyen termes ».



OLIVIER
FAHY

© D. R.

Le site Merck de Martillac



MARTILLAC MERCK SE DÉVELOPPE

Le laboratoire allemand Merck se développe à Martillac. L'an dernier, il décidait de consacrer 60 de ses 175 millions d'investissements en France au site girondin afin d'y bâtir trois nouveaux bâtiments. Le premier a été inauguré le 4 octobre. D'une surface de 2 700 m², il fournira des principes actifs à l'échelle mondiale pour la phase commerciale, à partir d'un site intégré conforme aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) comprenant un laboratoire de contrôle qualité commerciale et un espace pour les experts en réglementation, qualité et technique, ainsi qu'un entrepôt de stockage et gestion des matières premières et produits finis. Il va ainsi permettre la production commerciale d'anticorps monoclonaux (AcM) et d'autres protéines recombinantes. Le groupe Merck est installé à Martillac depuis 1987, emploie plus de 380 collaborateurs et s'étend sur 72 000 m² dans la Technopole Montesquieu.



NOUVELLE-AQUITAINE CINQ LAURÉATS RÉGIONAUX AU PRIX DE L'ENTREPRENEUR

Le Prix de l'Entrepreneur de l'Année d'EY, qui fête sa 30e édition, met à l'honneur celles et ceux qui permettent le développement de leurs écosystèmes locaux, avec un engagement particulier dans les domaines sociaux et environnementaux. Les 300 candidats rencontrés en France, dont 24 en Nouvelle-Aquitaine, représentent plus de 4 000 salariés. Cinq parcours régionaux ont été récompensés lors de la cérémonie de remise de prix aux Bassins des Lumières à Bordeaux. Le Prix de l'Entrepreneur de l'Année Nouvelle-Aquitaine revient à Fabrice Bernard, Millésima (33) ; celui de l'Entreprise Familiale est décerné à Mickaël Hammel, Groupe Ayor (24) ; la Scale-Up de l'Année va à Pier Vincenzo Piazza, Aelis Farma (33) ; le Prix de l'Engagement sociétal revient à Léa Thomassin, HelloAsso (33) ; et la Start-Up de l'Année, c'est Materrup (40) Charles Neuville, Mathieu Neuville, Julie Fort-Neuville et Manuel Mercé. Deux prix spéciaux du Jury reviennent à Matthieu Gufflet, Epsa (33) et Gabriela Dlugosz et David Agostinho, start-up Mon lit cabane (64).

ARCACHON SOS ACCESSOIRE RÉPARE DÉSORMAIS À DOMICILE

Le leader français de la vente en ligne aux particuliers de pièces détachées pour l'électroménager, SOS Accessoire, lance une nouvelle offre de réparation à domicile sur le bassin d'Arcachon. Réalisée par des réparateurs experts locaux après un diagnostic par téléphone, cette offre s'adresse aux particuliers qui ne souhaitent pas réparer eux-mêmes leurs équipements, mais veulent en prolonger la durée de vie. « Le pouvoir d'achat, le consommer-réparer local et l'écologie sont devenus des sujets prioritaires. Notre nouvelle offre répond à ces préoccupations, qui sont de véritables enjeux de société », estime Olivier de Montlivault, président de SOS Accessoire, dans un communiqué.



LA MAISON BALME S'ANCRE AUX HALLES DE DAX

Premier franchisé de la marque en 2015, Xavier Machado vient de déménager avec ses produits truffés au cœur des halles gourmandes de la cité thermale. La maison-mère biarrote, elle, poursuit son développement dans le Sud-Ouest et bien au-delà.

Par Julie DUCOURAU



Xavier Machado entouré de Corinne Parisit et Marylou Marguerie



A vol d'oiseau, 200 mètres séparent le marché Friand, des halles municipales de Dax. Et pour la Maison Balme ce déménagement signifie un quintuplement de son espace dédié, de 15 m² à près de 80 m², avec une cinquantaine de places assises en intérieur et bientôt une trentaine en terrasse.

ŒUFS BROUILLÉS AUX TRUFFES ET CARTE DE SAISON

Après six bonnes années dans l'incontournable lieu de bouche de la rue de Borda où ses omelettes aux truffes régalaient les soirées du week-end au côté des chefs et commerçants du Friand (La Fabrique, Privilège gascon, Pêcherie Pom...), Xavier Machado a souhaité se recentrer sur le produit : « Pour nous, les Halles sont le lieu idéal. On a une vitrine plus adaptée pour l'épicerie fine (condiments, foie gras à la truffe, etc.) et le rayon frais (crèmes, jambon, fromages truffés...). Côté restauration, on garde les grands classiques qui ont fait notre renommée : coquillettes aux truffes, assiettes de charcuteries truffées ; seule la fameuse omelette est remplacée par des œufs brouillés. Notre nouvel outil de travail nous permet de développer une carte de saison tournante tous les trois mois, étoffée d'entrées et de desserts. » S'y ajoute aussi une gamme traiteur snacking, d'œufs mimosas en mini croque-madame brie et jambon truffés à tomber.

En quelques semaines, ses nouveaux débuts sont « très prometteurs » avec un chiffre d'affaires en hausse, et des samedis matin intenses au cœur d'un des plus grands marchés de la région, si bien que le gérant doit embaucher pour compléter son équipe au côté de Corinne Parisit et Marylou Marguerie.

DE BIARRITZ À LA BAULE OU SAINT-ETIENNE

C'est au hasard d'un surf trip en Australie que Xavier Machado a rencontré Thomas Balme, issu d'une famille de trufficulteurs du Vaucluse sur des générations depuis 1910. « J'ai toujours suivi avec intérêt ce que Thomas faisait. Ma toute première bouchée de son omelette aux Halles de Biarritz [où il a ouvert le premier Balme, NDLR] m'a secoué les papilles... Quand j'ai voulu arrêter les saisons, je lui ai susurré mon intérêt dans le cadre de son développement. »

Depuis 2013, Thomas Balme a associé les richesses de sa région provençale à celles du Pays basque avec un ami de longue date, Mikel Poueyts, pour créer ensemble la Maison Balme. Rapidement, après Dax, ouvrent des franchises à Anglet, Pau, Bayonne, Bordeaux, dans des halles municipales ou de la société basque Biltoki... jusqu'à 11 établissements à ce jour. « Depuis trois ou quatre ans, on étend le développement au-delà du Sud-Ouest, à Toulon, Saint-Étienne, Villeneuve-d'Ascq ou La Baule. Deux nouvelles enseignes vont ouvrir d'ici la fin de l'année à Rouen et Vincennes et trois à cinq autres devraient suivre ailleurs en France au premier trimestre 2023 », explique Hugo

Ortega, responsable réseau chez Balme dont le chiffre d'affaires connaît « une jolie croissance », avec quatre à six nouvelles ouvertures chaque année. Un développement qui se poursuit dans des halles et depuis peu, dans des boutiques propres de centre-ville.

Devant ce réseau grossissant, l'oncle de Thomas Balme, entre Ventoux et Luberon, ne peut plus être leur fournisseur exclusif de truffes comme ce fut le cas au départ. Mais assure Hugo Ortega, « on s'évertue à avoir de la truffe française, surtout du Sud-Est, avec nos fournisseurs français ».



Les gnocchis d'automne aux girolles et crème foie gras



1 AN, ÇA SE FÊTE

Ce samedi 15 octobre, les Halles de Dax fêtent leur premier anniversaire depuis leur réouverture après de longs travaux de rénovation.

Au programme : spectacles de magie, structures gonflables, tombola, et nocturne gourmande jusqu'à 23 h avec concert.

COMMERCE BARAJAS PRIMEURS S'INSTALLE À DAX

Après Capbreton et Soorts-Hossegor où tout a commencé il y a plus de 40 ans, la troisième enseigne de Barajas Primeurs vient d'ouvrir à Dax. C'est le fruit d'une association entre Sophie et Arnaud Lebrun – qui ont racheté il y a quelques années, la société à Renée et Patrick Barajas, la fratrie fondatrice – et Stéphanie et Stéphane Fouchet. Ce dernier, Nantais d'origine, a passé une bonne partie de sa carrière chez le grossiste en fruits et légumes TerreAzur en Bretagne, avant d'être recruté par Prim'Adour à Bayonne qu'il a fait déménager à Saint-Geours-de-Maremne pour plus d'espace. « L'envie d'autre chose s'est fait sentir à 50 ans. À Dax, un bâtiment près de chez nous se libérait, c'était l'opportunité. J'ai demandé des conseils aux Lebrun et d'un conseil, on est devenu une association », raconte-t-il. Ici, les Fouchet poursuivent donc la recette Barajas : de bons fruits et légumes et un rayon épicerie très locale (pain au levain de Cauneille, pastis Mitchut de Capbreton, yaourts d'Orthevielle, produits Barthouil de Peyrehorade, vins d'ici...).



STÉPHANIE
ET STÉPHANE
FOUCHET



JULIEN
DUBECQ
président de
Mecadaq Group

JEAN-MARC
FRON
directeur général
France de Boeing

AÉRONAUTIQUE MÉCADAQ REJOINT LA BOEING FRENCH TEAM

La société familiale Mecadaq Group, basée à Tarnos et spécialisée dans la fabrication et l'assemblage de pièces mécaniques de précision pour les grands constructeurs mondiaux de l'aéronautique, vient d'adhérer à la Boeing French Team. Elle figure désormais dans le cercle des 18 fournisseurs français privilégiés de l'avionneur américain, parmi lesquels Latécoère, Dassault Systèmes, Safran ou Thales. L'entreprise landaise qui a entamé sa relation avec Boeing en 2006 avec la fourniture de pièces élémentaires pour les portes passagers du 787 Dreamliner est désormais présente sur l'ensemble des programmes de Boeing.

FRENCH TECH LANCEMENT DE LA 2^E PROMOTION DU NA20

Les sept écosystèmes French Tech de Nouvelle-Aquitaine lancent un appel à candidatures pour la seconde promotion de l'indice NA20. Les start-ups technologiques et innovantes du territoire alliant critères financiers, sociétaux et environnementaux ont jusqu'au 17 octobre pour candidater. Vingt pépites seront sélectionnées pour bénéficier du soutien de l'association, dont le but est de rendre plus visibles ces initiatives et d'accompagner la dynamique en faisant émerger ces « role models », pouvant constituer des « locomotives de l'écosystème French Tech en Nouvelle-Aquitaine », précise-t-elle dans un communiqué. Les lauréats seront présentés le 22 novembre prochain lors du French Tech Day au Palais de la Bourse de Bordeaux.

ENSEIGNEMENT / MANAGEMENT CAMPUS LANDES AU SOMMET

Les étudiants de première année de l'École supérieure de management des Landes viennent de remporter le Business Game national, organisé par l'école de management IFAG, face à 25 campus nationaux. Durant quatre jours de compétition, ils ont ainsi vécu en accéléré, une année d'activité entrepreneuriale en matière de gestion, de développement commercial et marketing ou des ressources humaines... Et leurs choix stratégiques, leur capacité à faire face à la pression, à travailler en équipe, tout en affrontant la concurrence - en l'occurrence leurs adversaires - ont fait la différence.



NOUVELLE-AQUITAINE 25 MILLIONS D'EUROS DE L'UE DANS LE FONDS RÉGIONAL NACO

Une nouvelle enveloppe de 25 millions d'euros a été attribuée au projet NACO (Nouvelle-Aquitaine CO-investissement) à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Union européenne pour financer la relance économique. NACO, qui intervient dans tous les secteurs de l'économie régionale, à tous les stades de développement des entreprises (amorçage, développement, croissance, transmission...), co-investit en général avec des fonds privés partenaires régionaux en fonds propres, des enveloppes comprises entre 50 000 et 3 millions d'euros, ayant un effet de levier pour de plus grosses levées. La société M Capital, entreprise à mission, s'est vu confier le déploiement de cette nouvelle enveloppe. Depuis 2017, « NACO a accompagné 78 PME et investi 35 millions d'euros. La région et l'UE ont mobilisé depuis l'origine 36,5 millions d'euros. Cette nouvelle enveloppe porte la capacité du fonds à 61,5 millions d'euros. En cinq ans, il constitue en nombre de participations le fonds le plus actif en région », se félicite dans un communiqué Jean-Pierre Renaudin, président de NACO.



EXPERT-COMPTABLE

BDM POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Cabinet indépendant et généraliste d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes basé à Marmande, BDM fêtera ses 20 ans en 2023. Il poursuit son développement « sans faire de bruit ». Son fondateur Jean-François Bethus livre un regard tout à la fois prudent et optimiste sur la situation économique actuelle.

Par Jonathan BITEAU

La Vie Economique : « Quels sont les caractéristiques des entreprises du Lot-et-Garonne ? »

Jean-François Bethus : « Comme nous sommes un cabinet généraliste, nous travaillons avec tous milieux professionnels, ce qui est essentiel en zone rurale. Et nous avons la particularité dans notre territoire d'avoir des sociétés industrielles et agricoles qui ont des marchés nationaux et qui sont dans le top 5 français de leur secteur d'activité. De par leur positionnement géographique en zone rurale, à la campagne, elles peuvent consommer de l'espace et avoir de la main d'œuvre. Ici, nous pouvons allier stabilité des ressources humaines, grâce à notre qualité de vie, et bénéficier des outils techniques et numériques modernes. La clé de la réussite des entreprises du Lot-et-Garonne, c'est de continuer à avancer même si elles ne font pas de bruit. C'est aussi notre credo au sein de BDM ».

LVE : « Comment avez-vous vécu la crise sanitaire auprès des entreprises que vous suivez ? »

J-F.B. : « L'aspect sanitaire de la crise a entraîné une réflexion philosophique sur la condition humaine qui a

grandement impacté le monde du travail. Cela a été le déclencheur d'une problématique sociétale. Les gens ne veulent plus travailler comme avant. En tant qu'expert-comptable, on a été en première ligne avec nos clients et on a pu mesurer notre utilité en période de crise. On subit maintenant les conséquences de cette pandémie. Toutes les entreprises connaissent des problématiques de recrutement, qui sont peut-être plus aigües encore en milieu urbain. Ensuite, toutes les méthodes de management industriel à flux tendu avec 0 stock ont été remises en cause. Maintenant on a un mal fou à rattraper le retard dû aux confinements par manque de main d'œuvre et de matière première ».

LVE : « Comment analysez-vous la crise actuelle avec la hausse des tarifs de l'énergie ? »

J-F.B. : « Les entreprises sont inquiètes car on leur explique que l'énergie va se raréfier donc elles ne savent pas comment elles vont pouvoir continuer à exercer. Il y a une crainte, et même une psychose, qui commence à naître et à laquelle nous sommes confrontés. On accompagne les entreprises dans l'inconnu. Et je conseille de ne pas céder aux peurs et de favoriser les écosystèmes locaux qui fonctionnent. Comment je m'adapte est la question fondamentale aujourd'hui. »

« On accompagne les entreprises dans l'inconnu. Et je conseille de ne pas céder aux peurs »



JEAN-FRANÇOIS
BETHUS
PDG fondateur de BDM

« Je crois à **la force des territoires ruraux** qui ont une plus **forte résilience que les territoires urbains** »

LVE : « Êtes-vous, comme beaucoup d'entrepreneurs, inquiets à l'approche de l'hiver ? »

J-F.B. : « Je suis optimiste car je pense que nous trouverons les solutions adaptées. Je fais confiance au génie humain même s'il n'y aura pas de solution miracle. La crise sanitaire a montré qu'on était capables de changer de comportement et de revenir à la solidarité collective. Je crois aussi à la force des territoires ruraux qui ont une plus forte résilience que les territoires urbains. Malgré les inquiétudes, je suis certain que nous parviendrons à nous en sortir ».

LVE : « Quelles mesures préconisez-vous de la part des pouvoirs publics ? »

J-F.B. : « Je suis favorable à un bouclier tarifaire pour les entreprises qui ont un besoin essentiel en énergie pour fonctionner. On ne peut pas dire qu'on relance l'industrie en France sans mettre en place de garantie sur l'énergie. Les industriels internationaux iront là où l'accès à l'énergie est sécurisé. C'est une question que l'État doit absolument régler ».

À PROPOS DE BDM WALTER FRANCE

Cabinet indépendant
et généraliste d'expertise-comptable
et de commissariat aux comptes
fondé en 2003 par Jean-François Bethus
à Marmande. Associé aujourd'hui
avec Dominique Da Ros et Jean-Michel
Veyssières, affilié au réseau
national Walter France et au réseau
international Allinial.

7 agences : Tonneins,
Villeneuve-sur-Lot, Sainte-Bazeille,
Cenon, Bordeaux Quinconces,
Bordeaux Canolle et Marmande.

70 collaborateurs dont
8 experts-comptables.

HYDROCOP ACQUIERT 5 CENTRALES

Le groupe français s'impose comme un des acteurs majeurs de l'hydroélectricité en prenant possession de 4 centrales hydroélectriques sur le Lot et une sur le Tarn.

Par Jonathan BITEAU

D'une puissance cumulée de près de 14,6 MW, ces cinq centrales, qui représentent aujourd'hui un productible annuel de près de 63 GWh d'énergie renouvelable et locale, viennent s'intégrer au parc historique d'Hydrocop, qui possède déjà trois centrales hydroélectriques sur le Lot.

N°1 DANS LA VALLÉE DU LOT

Hydrocop reprend ainsi le flambeau de la famille Gronchi, le plus important producteur particulier du Sud-Ouest. C'est Roland Gronchi, homme éclectique et passionné, qui est à l'origine de ce fleuron de la petite hydroélectricité du Sud-Ouest avec les centrales d'Assier, de Moulin du Périé, de Floiras, de Fumel et de Moissac.

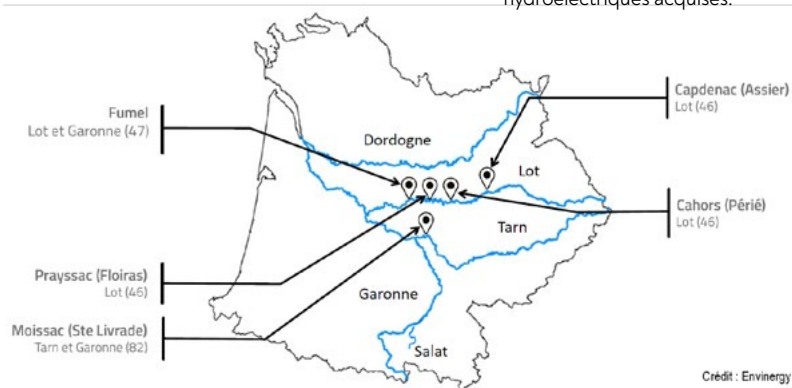
4^E PRODUCTEUR FRANÇAIS

Cette acquisition confirme l'ancrage territorial du groupe Hydrocop dans le Sud-Ouest, qui devient ainsi le producteur majeur de la vallée du Lot. Cela lui offre aussi l'opportunité de renforcer son parc régional de production, constitué de centrales au fil de l'eau dont la production est principalement hivernale, et de confir-

mer son expertise grâce à l'expérience et les compétences des salariés du groupe. Le groupe Hydrocop poursuit ainsi son ambitieux programme de développement, en consolidant sa position de 4^e producteur national, portant ainsi son parc actuel à 41 centrales en exploitation, avec près de 100 MW de puissance installée et 410 GWh de productible annuel, principalement dans les Alpes, le Sud-Ouest et les Vosges.

ZONE HYDROGRAPHIQUE DES CENTRALES

La carte des centrales hydroélectriques acquises.



Crédit : Envinergy

À PROPOS D'HYDROCOP

4^e producteur d'hydroélectricité de France, le groupe Hydrocop est un acteur reconnu dans le développement, l'ingénierie de travaux, l'acquisition, l'exploitation et la maintenance de centrales hydroélectriques. Depuis sa création en 2011 par un collectif d'entreprises locales d'énergie, le groupe est sensible à la nécessité de développer des sources d'énergie nouvelles et souhaite jouer un rôle actif dans le domaine des énergies renouvelables.

IN SPIRIT DESIGN À DUBAÏ

In Spirit Design, l'agence d'innovation, d'identité et d'expérience de marque, participera pour la première fois au salon Beautyworld Middle East qui se tiendra à Dubaï du 31 octobre au 2 novembre.

Par Chantal BOSSY

Fondée en 1996 à Bruxelles par le designer Christophe Blin, In Spirit Design compte aujourd'hui une société à Bordeaux, une autre à Madrid et un réseau international de consultants au-delà de l'Europe.

L'ouverture internationale et multisectorielle de l'agence constitue une force indéniable. Christophe Blin l'explique bien : « Notre positionnement impose une vision au-delà de nos frontières, dans une économie globale dans laquelle la cible est nomade, voire issue de l'immigration, et les influenceurs sont internationaux. Nous devons à nos clients cette 'culture planétaire' quel que soit leur implantation. »

EXPÉRIENCE DANS LA BEAUTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

In Spirit Design a une expérience dans le secteur de la beauté et du bien-être, avec notamment de belles et récentes références de packaging pour Centaine, une marque chinoise renommée de soins de cheveux, et de branding, packaging et retail pour de nouvelles marques chinoises dans le domaine de la parfumerie (Scent House et Beautiful Scenery). Sa toute dernière collaboration s'est effectuée avec la startup française Phyltres, créée en 2021 et basée à Montpezat, avec laquelle elle partagera un stand au salon Beautyworld (Hall 2 – stand S2 C16/C18). L'agence a accompagné Phyltres pour la création de son identité visuelle, le design de ses packagings éco-conçus et le sourcing de ses flacons et

fournisseurs. Phyltres propose une beauté In & Out d'exception, naturelle, responsable, d'origine et made in France. Ses rituels, élaborés à partir de shots gastronomiques à déguster et de soins à appliquer sur le visage, offrent une expérience gustative et sensorielle inédite.

Beautyworld Middle East est le plus grand salon international de la beauté, des soins des cheveux et du corps, des parfums et du bien-être au Moyen-Orient, et l'un des salons de la beauté les plus influents et les plus visités au monde. « C'est d'une part l'endroit idéal pour connaître les tendances de l'industrie de la beauté, et d'autre part un lieu de rassemblement de beaucoup de marques auxquelles nous aimerions nous présenter et proposer nos services », précise Marie Blin, responsable de clientèle et fille du fondateur.

ECO-CONCEPTION

Pour cette catégorie, l'agence considère l'éco-conception comme un critère clé, qui demande de l'honnêteté : « Le secteur de la beauté a beaucoup à gagner à respecter la nature. La nature nous inspire et influence notre santé et notre beauté. La santé de la nature est notre santé ; sa beauté est notre beauté. Le futur écrin de beauté doit s'inspirer de la nature, nous amenant en tant que designers vers des solutions minimales et éco-sourcées offrant de nouvelles expériences assumées et responsables », souligne Christophe Blin.



CHRISTOPHE
BLIN
PDG d'In Spirit Design





LOT-ET-GARONNE

UNE MOTION CONTRE LA HAUSSE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

Face à la flambée des coûts de l'énergie qui affecte déjà l'activité des entreprises et grève leur trésorerie en robant leurs marges, la CCI se mobilise et poursuit la dynamique amorcée lors du Forum Energie du 1^{er} juillet. En effet, plus de 70 % des chefs d'entreprise lot-et-garonnais estiment que leur activité est directement menacée par cette hausse rapide et soudaine avec la crainte d'un changement radical et préjudiciable des modèles économiques des entreprises lot-et-garonnaises. Par conséquent, les élus de la Chambre viennent d'adopter à l'unanimité une motion diffusée auprès des élus politiques et économiques. Ils demandent des mesures d'urgence afin de soutenir les entreprises : la garantie de la stabilité des prix de l'énergie avec un bouclier tarifaire entreprises, au même titre que les particuliers et la mise en place de dispositifs d'aides dédiés à la transition énergétique.



LOT-ET-GARONNE BOOSTCAMPUS 47 ÉDITION 2022

Le Campus Numérique 47 et la French Tech Lot-et-Garonne organisaient les 7 et 8 octobre la cinquième édition de leur concours de projets innovants, BoostCampus 47.

4 projets ont été récompensés :

- 1^{er} prix : **Logizik** (Julien et Florent CHOLLET) – Outil de gestion des problématiques logistiques pour les organisateurs d'événements ;
 - 2^e prix : **Clean**. (Victor GRISO-MARTINEZ) – Solution de gestion des déchets de chantier ;
 - 3^e prix : **EALA** (Florence GIL) – Vitrine pour les artisans-créateurs français ;
 - Prix Coup de cœur : **Ose changer les règles** (Ingrid WALBROU) – Conception et fabrication de protections hygiéniques et sanitaires avec possibilité de concevoir une industrialisation agile et par palier ;
- Les lauréats recevront chacun une dotation (de 1 000 à 5 000 euros) et bénéficieront d'une incubation et d'un hébergement gratuits au Campus Numérique 47 (de 3 mois à un an).



LOT-ET-GARONNE LE GROUPE WENDEL ORGANISE UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES PROFESSIONNELS

Implanté dans tout le Sud-Ouest, où il dispose de 8 magasins, le groupe Wendel (distributeur carrelage, parquet, salle de bains, cuisine, chauffage, climatisation, électricité et plomberie) organisait le 22 septembre dernier sur le site de l'hippodrome d'Agen la 4^e édition de son salon technique. Ainsi, ce sont près de 400 clients professionnels, carreleurs, plombiers, chauffagistes, décorateurs, constructeurs, qui se sont déplacés pour échanger et découvrir les nouveaux produits de 53 grandes marques référencées chez Wendel. Durant la matinée, plusieurs démonstrations étaient organisées et c'est le stand Grabo qui a eu le plus de succès grâce à la présentation d'une ventouse électroportative multi surfaces, produit phare de la marque, qui fait le buzz actuellement sur le web. Originaire de Marmande, où se trouve encore le siège social, le groupe familial Wendel fêtera, en 2023, ses 50 ans.

LOT-ET-GARONNE VILLENEUVE, UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Depuis le mois de septembre, l'agglomération du Grand Villeneuvois a activé un dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique sous la forme d'un « chèque vélo ». Réservée aux habitants d'une des 19 communes territoires s'équipant chez des commerçants locaux, partenaires de l'opération, cette aide financière peut aller jusqu'à 200 € selon le revenu fiscal et concerne uniquement les vélos à assistance électrique, neufs ou d'occasions, répondant aux normes de sécurité et homologation en vigueur pour circuler sur la voie publique. Le dossier de demande est disponible sur le site de l'agglomération ou à la Maison de la Mobilité au 22 rue du Collège à Villeneuve-sur-Lot.



LOT-ET-GARONNE LA CCI DRESSE UN BILAN DE MI-ANNÉE

C'est au cinéma CGR d'Agen que le président de la CCI 47, Frédéric Péchavy, a présenté, en préambule, les résultats d'une enquête réalisée en partenariat avec la Banque de France, sur la situation économique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine. Il a ensuite fait la synthèse d'une enquête qualitative menée, en juillet 2022, auprès de 300 chefs d'entreprises lot-et-garonnaises afin de connaître leur ressenti sur la situation économique. Il en ressort que si 74 % d'entre eux ont confiance en l'avenir de leur entreprise, 90 % des répondants ont déclaré être impactés par la hausse des coûts de l'énergie et un sur deux connaît des difficultés d'approvisionnement. A noter aussi que 3/4 des entreprises ayant souhaité recruter cette année ont connu des difficultés par manque de candidats, notamment pour la production.

L'ÉLITE MONDIALE D

Le domaine de Sers accueille la 32^e édition des 5 étoiles de Pau, du 27 au 30 octobre. Un événement d'envergure, qui réunit deux compétitions hippiques de renommée mondiale : le CCI 5* et la crazy cup CAI 2*.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON



Les 5 Étoiles de Pau sont l'unique concours complet d'équitation de niveau 5 étoiles de France

année selon Pascal Sayous et une manifestation devenue, au fil des ans, « le plus important événement palois en termes de retombées économiques ». Avec un budget de 1,5 million d'euros, cet événement, qui vit à 75 % de recettes privées essentiellement liées aux sponsors, aux partenaires, aux exposants et à la billetterie et à 25 % de subventions publiques, se doit d'être à la hauteur des attentes des nombreux spectateurs.

LES MEILLEURS CAVALIERS INTERNATIONAUX

Cette année encore, le spectacle sera donc au rendez-vous au domaine de Sers, particulièrement le samedi avec le CCI 5* auquel participeront les meilleurs athlètes internationaux. Les médaillés de Tokyo devraient répondre présent, mais également les cavaliers montés sur le podium lors des championnats du monde de Pratoni récemment. Le cross concocté par l'illustre chef de piste Pierre Michelet départagera les concurrents et promet un certain suspens. La crazy cup CAI 2*, compétition d'attelage, devrait également passionner les foules, avec une nouveauté cette année : un marathon combiné en deux manches, le samedi et le dimanche.

« Les 5 étoiles de Pau, c'est au-dessus des Jeux Olympiques ou des championnats du monde. C'est une autre planète ». Pascal Sayous, directeur de Centaure Production qui organise cet événement palois, ne manque pas de superlatifs pour décrire cette compétition équestre hors norme. Pau fait en effet partie du club très fermé accueillant un concours complet 5 étoiles, le plus haut et exigeant niveau du sport équestre : seulement six autres manifestations dans le monde détiennent ce label prestigieux, à l'image des mythiques compétitions britanniques de Badminton ou de Burghley.

1,5 MILLION D'EUROS DE BUDGET

Pour la capitale béarnaise, Les 5 étoiles de Pau sont la garantie d'une belle mise en lumière, grâce notamment à une retransmission dans 29 pays. Sur place, des amateurs de courses venus du monde entier sont attendus, ainsi que des Palois qui représentent 50 % des quelques 40 000 visiteurs. Un succès qui ne faillit pas, avec une hausse de fréquentation de 10 % constatée chaque



ES CAVALIERS À PAU

24
33
40
47

64
Béarn
65



© Solène Bailly - Centaure Production



© Solène Bailly - Centaure Production

**LES
5 ÉTOILES
DE PAU
EN CHIFFRES**

- 40 000 visiteurs
- 380 bénévoles
- 120 exposants
- 70 partenaires
- 150 fournisseurs
- 12 nations représentées
- Diffusion en streaming dans 29 pays



© Solène Bailly - Centaure Production

DES CHEVAUX AUX ENCHÈRES

Pour la première fois cette année, la vente de chevaux se fera aux enchères. Une nouveauté dans l'air du temps, alors que le secteur semble résister à la crise.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Jusqu'ici, la vente de chevaux était traditionnellement à l'amiable aux 5 étoiles de Pau, et ce depuis la première édition. Cette année, elle se fera aux enchères. Pascal Sayous s'est laissé convaincre par Laora Fontana, organisatrice de cette vente pour la société Hose. « La vente à l'amiable s'essouffait un peu. Passer aux enchères permet de professionnaliser la vente mais également de lui donner un nouvel essor », remarque la jeune femme, qui constate un réel engouement pour cette modalité. « Les ventes aux enchères de chevaux se développent très fortement depuis 4 ou 5 ans, avec l'évolution du digital et la possibilité d'acheter en ligne, via des sites sécurisés et à distance. Par ailleurs, avec le Covid les gens ont pris l'habitude de fonctionner ainsi », précise Laora Fontana. Un constat appuyé par les chiffres : en 2021, 5 071 chevaux ont été vendus aux enchères en France, contre 4 137 en 2020 et 4 641 en 2019.

UNE VINGTAINÉ DE CHEVAUX À LA VENTE

À Pau, une vingtaine d'équidés seront proposés lors de cette vente, organisée le samedi 29 octobre. Des chevaux de sport et de loisirs pour satisfaire toutes les clientèles, « sur un marché de niche mais de passionnés » qui semble résister à la crise à en croire l'Institut du cheval et de l'équitation (IFCE). L'Observatoire économique et social du cheval de l'IFCE note en effet pour 2021 « une nette augmentation du chiffre d'affaires pour le galop et le sport en ventes aux enchères » et « une hausse des volumes de transactions sur le marché intérieur ». Une tendance qui semble se confirmer cette année encore.

« UN TRÈS BON LOT DE CHEVAUX »

Si Laora Fontana ne souhaite pas indiquer les mises à prix des chevaux, qui seront précisées dans le catalogue de vente dont la sortie est prévue ce 19 octobre, elle consent

« Les ventes aux enchères de chevaux se développent très fortement depuis 4 ou 5 ans »

à donner les chiffres d'une vente Hose ayant eu lieu à Biarritz le 30 septembre dernier, pour « donner un ordre d'idée ». Ce jour-là, 18 chevaux ont trouvé acheteurs, à un prix moyen de 17 000 €, pour un total de vente de 300 390 €. Reste à savoir si les chevaux proposés lors de la vente aux enchères des 5 étoiles de Pau trouveront preneurs, mais Laora Fontana est confiante : « Il s'agit d'un très bon lot. Il faut maintenant que les acheteurs coutumiers des ventes à l'amiable comprennent le nouveau concept et le mécanisme des enchères. En Angleterre par exemple, ils sont habitués. Dans le Sud-Ouest de la France, c'est un peu une nouveauté ».

DES ENCHÈRES SUR PLACE OU EN LIGNE

Jeudi 27 octobre à 13 h et samedi 29 octobre à 12 h : présentation des chevaux dans le rond des ventes.

Possibilité de dépôt d'offres.

Samedi 29 octobre à 18 h 30 : présentation des chevaux en main sur la carrière d'honneur. Enchères au sein de la tente d'honneur ou sur www.balsanencheres.com

Catalogue consultable en ligne sur www.hose-vente-chevaux.com

TOTTEMS, LE BÂTON DE RÉGLISSE RÉINVENTÉ

Depuis Pau, Tottems Roots Co propose une offre de bâtons de réglisse aromatisés, conçus afin d'aider les gens à réduire leur consommation de cigarettes et le grignotage. La marque s'est illustrée dernièrement en participant à la finale du 29^e concours national Agropole.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON



VINCENT
ADNET
fondateur de
Tottems Roots Co

4 goûts sont proposés : **menthe poivrée,**
café, vanille et nature

Durant l'été 2020, Vincent Adnet observe ses filles mâchouiller des bâtons de réglisse achetés en magasin bio. Instantanément, il revoit son grand-père effectuant le même geste pour arrêter de fumer. Un souvenir qui fait son chemin et l'amène à créer Tottems Roots Co, qui propose des bâtons de réglisse aromatisés comme alternative saine à la cigarette mais aussi au grignotage. Aujourd'hui, la marque séduit les particuliers, mais aussi les professionnels de l'agroalimentaire : le 26 septembre dernier, Vincent Adnet a défendu son projet au Sénat, devant le jury de la finale du concours Agropole et face à cinq autres pépites du secteur. Une expérience positive qui devrait certainement ouvrir des portes au chef d'entreprise et à ses deux associés, et les encourager à développer plus encore leur concept.

UNE MARQUE ANCRÉE DANS LE SUD-OUEST

« On trouve déjà des bâtons de réglisses dans le commerce, mais ils ne sont pas destinés à ces usages spécifiques. Nos bâtons sont au format poche et ils sont vendus dans des boîtes individuelles, pour garder le geste mais avec un produit sain. C'est un packaging malin, où on peut ranger aussi un bâton entamé dans un espace dédié ainsi qu'un coupe bâton », précise Vincent Adnet, qui ne laisse rien au hasard.

Ce Béarnais d'adoption, ayant baigné dans le marketing pendant quinze ans notamment chez Coca-Cola, General Mills et l'agence Pixelis, sait la nécessité « d'être innovant ». Tout a été pensé pour que ces bâtons de réglisse, 100 % bio certifiés et provenant d'Italie, aromatisés chez Agrotech à Agen et mis en boîte à l'Esat Saint-Pée d'Oloron-Sainte-Marie, soient attractifs : quatre goûts sont ainsi proposés, menthe poivrée, café, vanille et nature.

Côté positionnement, la marque se veut « life style, outdoor et ancrée dans le Sud-Ouest », grâce notamment aux illustrations des paquets réalisées par un illustrateur palois et représentant des paysages locaux.

UN NOUVEAU PARFUM EN DÉCEMBRE

Les bâtons de réglisse Tottems Roots Co sont sur le marché depuis fin mai. On les retrouve dans 75 points de



La marque se veut
« **life style, outdoor et ancrée dans le Sud-Ouest** »

ventes physiques répartis dans le Sud-Ouest, essentiellement dans des bureaux de tabac, des magasins bios et des pharmacies, mais également en tests dans les magasins Nature et Découvertes de Pau et Bayonne.

Si pour l'heure il est trop tôt pour avoir du recul sur ces ventes, les chiffres des achats en ligne sur le site de Tottems Roots Co sont prometteurs : « Sur les plus de 400 commandes enregistrées, nous avons un taux de réachats encourageants », précise ainsi Vincent Adnet. Des perspectives favorables ayant conduit à l'embauche de Anne-Laure Baillet, déjà associée, au poste de directrice commerciale, et motivées la sortie en décembre d'un nouveau parfum.

250 POINTS DE VENTE ESPÉRÉS EN 2023

Dès 2023, Vincent Adnet envisage de créer de nouveaux produits avec l'aide du laboratoire d'Agrotech, toujours : « Nous sommes des experts de la racine alimentaire, pas uniquement de la réglisse. Cela peut aller de la carotte à n'importe quelle plante. Nous resterons malgré tout sur un format bâton, parce que c'est notre ADN », glisse-t-il. D'ores et déjà, le quadragénaire dévoile l'une de ces prochaines nouveautés, un bâton à base de framboise et l'autre de cacao.

Tottems Roots Co grandit petit à petit mais voit grand : Vincent Adnet, qui vise un résultat à l'équilibre en 2024, souhaite que sa marque soit présente dans 250 points de vente en 2023 puis 500 l'année suivante, sur toute la France. En 2025, il espère atteindre les 900 revendeurs.

LES FUTURES PÉPITES DE L'AGROALIMENTAIRE AU CONCOURS AGROPOLE

La finale du 29^e concours national Agropole, qui s'adresse aux porteurs de projets de création d'entreprises agroalimentaires innovantes et aux jeunes entreprises agroalimentaires innovantes de moins de 3 ans, a eu lieu le 26 septembre dernier. Organisée au Sénat, sous la présidence de Nicolas Marotte, directeur général d'Innocent Drinks et de Michel Masset, vice-président du Département de Lot-et-Garonne, elle a réuni 6 finalistes sur plus de 150 candidatures. Les candidats ont eu 10 minutes de pitch et 10 minutes de questions pour convaincre un jury pointu venu détecter les pépites de l'agroalimentaire en devenir. La Biscuiterie Handi-Gaspi est sortie vainqueur de cette édition, devant Yency et Zalg, les trois autres finalistes étant Tottems Roots Co., Yeasty et Bric à Vrac.



BÉARN

PYRÉNÉO : DES ENTREPRISES PYRÉNÉENNES À L'HONNEUR

La cérémonie des trophées Pyréneo, organisée à l'occasion de la deuxième édition de ce rendez-vous des acteurs du massif des Pyrénées, a été l'occasion de mettre à l'honneur des entreprises du territoire. Saveurs des Pyrénées, nommé aux côtés de Capsus et Villacampa, a remporté le trophée de la catégorie promotion image et rayonnement des Pyrénées. Dans la catégorie Innovation et originalité, LeanConnected s'est démarqué face à la station de Peyragudes et à Payote. Enfin, dans la catégorie préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique, deux lauréats ont terminé ex-aequo : Eco-Altitude et Eats'Maud. Des coups de cœur ont été également attribués à l'office de tourisme intercommunal Pyrénées 31, à l'association AEROVLA et à SPL Trio Pyrénées, à l'association Murmure du Monde ainsi qu'au programme transfrontalier Poctefa.



**FRANCK DESTEPHEN
ET JOËLLE BURG AU**
co-fondateurs de
ChangeForSaas Solutions

BÉARN

LE LABEL CAMPING QUALITÉ OPTÉ POUR ANCODEA

L'entreprise ChangeForSaas Solutions, basée chez Hélioparc à Pau, a été choisie par le Label Camping Qualité pour la gestion de son label et de ses audits. AnCodea, le logiciel qualité édité par Joëlle Burgau et Franck Destephen, les co-fondateurs de ChangeForSaas Solutions, veut faciliter la gestion des démarches d'amélioration continue des entreprises clientes. Celles-ci disposent de leur propre plateforme qualité qu'elles mettent à disposition de leurs parties prenantes. Le lancement de la plateforme qualité AnCodea du Label Camping Qualité, qui compte 300 structures, sera mis en ligne très prochainement selon ChangeForSaas Solutions.



BÉARN LE CONGRÈS DU MAÏS EN NOVEMBRE À PAU

Le Congrès du Maïs se déroulera du 23 au 24 novembre, au Palais Beaumont à Pau, sur le thème « Le maïs français au service de la souveraineté alimentaire et énergétique de l'UE ». Cet événement national de la filière maïs rassemblera agriculteurs, semenciers, collecteurs, industriels, journalistes, élus. Temps fort pour le secteur de maïsiculture, il mettra en lumière les atouts de la culture pour répondre aux enjeux climatiques, énergétiques et alimentaires. Sylvie Brunel, géographe, professeur à la Sorbonne, économiste et écrivain, experte des problématiques de faim dans le monde, assistera aux échanges en qualité de grand témoin et clôturera le congrès. À noter qu'à cette occasion, l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), les Irrigants et la Fédération nationale de la production des semences de maïs et de sorgho tiendront chacun leur assemblée générale.



BÉARN PLUS DE 160 M€ POUR LES TERRITOIRES PYRÉNÉENS

Bernard Uthurry, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie et de la Haute-Garonne, préfet coordonnateur du Massif des Pyrénées, et Jean-Louis Cazaubon, vice-président de la Région Occitanie, ont signé le contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) du Massif des Pyrénées 2021-2027, le 7 octobre à Oloron-Sainte-Marie à l'occasion de Pyrénéo. Cette signature s'est faite en présence de Dominique Faure, secrétaire d'État chargée de la ruralité. Représentant un investissement de près de 160 700 000 €, cette convention financière co-construite entre l'État et les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie se veut un outil opérationnel pour accompagner les territoires pyrénéens dans leur transition. Elle comporte un volet Relance, en réponse aux conséquences immédiates de la crise sanitaire et est également un instrument stratégique permettant de répondre de manière plus durable aux défis à relever pour les territoires de montagne.

DES BUREAUX A EN INDE ET AUX

La start-up industrielle Adaxis, créée à Bayonne, commercialise à l'international son logiciel de transformation de robot industriel en imprimante 3D. Henri Bernard, l'un des quatre fondateurs, en détaille l'actualité et les projets dont une prochaine levée de fonds de 2 à 3 millions d'euros.

Par Vincent BIARD



La Vie Economique : Où en êtes-vous du développement de votre société lancée début 2021 ?

Henri Bernard : « Nous sommes aujourd'hui 9 collaborateurs dans l'entreprise. Nous avons lancé la commercialisation de notre logiciel AdaOne en février et nous avons livré une trentaine de clients au Brésil, aux États-Unis, au Canada, en Inde, en Chine et un peu partout en Europe. Les retours du marché sont bons. »

LVE : A qui vendez-vous votre logiciel ?

H. B. : « A l'industrie manufacturière souhaitant transformer n'importe quel robot industriel en imprimante 3D. Dans l'industrie les robots sont utilisés pour déplacer des charges et l'impression 3D consiste à empiler de la matière pour créer des objets. Nous combinons les deux pour fabriquer des pièces de grande dimension en métal, en béton ou encore en polymère avec

des volumes de plus de 10 mètres. On peut ainsi fabriquer des bateaux semi-rigides, des pales d'éoliennes, des pièces pour le bâtiment, des tuyaux pour l'industrie. »

LVE : Quelle est votre innovation ?

H. B. : « Il y a deux innovations : transformer le robot dans sa programmation et l'équiper d'une tête outil pour l'impression 3D. Nous intervenons uniquement sur la partie logicielle pour permettre à un

DAXIS USA

Une **solution compatible avec 60% des robots** en activité dans le monde

robot équipé d'une tête d'impression de se mouvoir dans l'espace. Nous souhaitons contribuer à une industrie plus flexible et donc plus résiliente en aidant les entreprises à exploiter leurs moyens industriels et à se diversifier. Un robot pourra ainsi avoir plusieurs fonctions. On peut faire des gammes de fabrication plus petites, plus raisonnées, plus locales et qui répondent à la demande. Aujourd'hui, l'un des défis majeurs de l'industrie est de réduire les délais de fabrication. »

LVE : Avez-vous déposé un brevet pour votre logiciel ?

H. B. : « Le logiciel est protégé par le droit d'auteur et en termes de propriété intellectuelle l'approche d'Adaxis est de protéger au maximum son code source. C'est dans le développement informatique que l'on apporte quelque chose de nouveau. »

LVE : Votre logiciel peut piloter combien de modèles de robots ? Quel est le parc machines ?

H. B. : « C'est le parc machines mondial. Nous avons une approche agnostique permettant de travailler avec n'importe quel

robot et n'importe quelle tête d'impression. Une entreprise peut même investir dans des robots d'occasion pour ensuite les utiliser avec notre logiciel qui s'adapte à tous les robots. Nous avons des librairies pour plus de 60 références de robots dans notre logiciel. Nous sommes compatibles avec 60 % des robots en activité et il y a 3,2 millions de robots actifs dans le monde. »

LVE : Quels sont vos projets immédiats ?

H. B. : « Nous espérons dépasser la centaine d'utilisateurs dans les 9 prochains mois. En plus de notre bureau de Göteborg ouvert avec nos associés suédois, nous avons ouvert un bureau en Inde en août et un bureau aux États-Unis début octobre. Nous gardons le développement en France en étoffant l'équipe et ces deux nouveaux bureaux internationaux auront pour

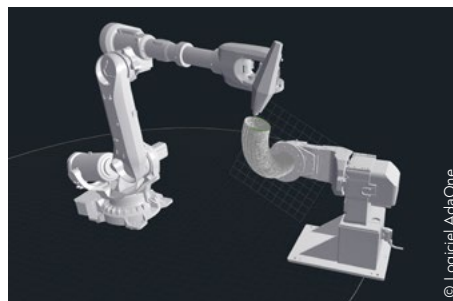
mission de conseiller les industriels sur place. »

LVE : Après votre levée de fonds d'un million d'euros en janvier 2022, d'autres projets financiers ?

H. B. : « Nous préparons une levée de fonds pour début 2023 et nous sommes déjà en phase de discussion et de négociation avec des investisseurs. Le montant de cette levée de fonds serait de 2 à 3 millions d'euros. »

LVE : Et quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

H. B. : « C'est un nouveau marché et cela prend forcément du temps. Les développements dans l'industrie sont des programmes de 10 à 15 ans. Il faut aussi prendre en compte les questions de sécurité et de normes. Mais nous proposons des alternatives dont les conséquences se verront sur le long terme. »



UNE COOPÉRATION FRANCO-SUÉDOISE POUR UNE AMBITION INTERNATIONALE

C'est lors d'un programme collaboratif européen impliquant la plateforme française Addimadour de Bayonne et l'institut de recherche suédois RISE que les Français Henri Bernard et Guénoé Bras, ingénieurs diplômés de l'ESTIA, ont rencontré les Suédois Emil Johansson et Vasan Churchill. Ensemble, ces experts de la robotique industrielle ont mis au point le logiciel AdaOne permettant de transformer un robot six-axes en imprimante 3D. Les volumes imprimables peuvent dépasser la dizaine de mètres cubes et ainsi permettre la production de pièces impossibles à fabriquer auparavant.

L'équipe franco-suédoise a créé sa société en janvier 2021 pour commercialiser la licence du logiciel AdaOne à 7 500 euros par an avec des mises à jour et un support technique.

Les collectivités comme la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agglomération Pays Basque soutiennent ce projet qui est récent lauréat du concours national i-Lab offrant jusqu'à 600 000 euros.



L'OPPORTUNITÉ DES HARD SELTZERS

Moins de 10 ans après leur lancement, les hard seltzers représentent presque 3 % des ventes de boissons alcoolisées aux États-Unis. Ces eaux pétillantes, aromatisées, et légèrement alcoolisées, gagnent maintenant des parts de marché en France avec notamment Two Palms et Topless Drink, deux marques créées à Bidart.

Par Vincent BIARD



Le rugbyman **Teddy Thomas** et le surfeur professionnel **Jérémy Florès** sont actionnaires de Two Palms

« Par leurs voyages fréquents aux États-Unis et en Australie, Derek O'Neill et Steve Veytia se sont rendus compte de l'évolution rapide de ce marché », rapporte Yann Fessier, manager de la marque Two Palms. Lancée début 2021, Two Palms commercialise une eau pétillante alcoolisée (4,5°) aux trois saveurs de pêche, citron-citron vert et mandarine-grenade. Créée par l'Australien Derek O'Neill et l'Américain Steve Veytia, entrepreneurs aguerris du marché du surf, Two Palms vise le marché français puis le marché européen. Avec Yann Fessier, également expert du développement de marques et deux autres salariés, l'entreprise dispose d'une équipe expérimentée renforcée par ses actionnaires de renom qui sont le rugbyman Teddy Thomas ou le surfeur professionnel Jérémy Florès. Two Palms est commercialisée dans une centaine de supermarchés principalement dans le Sud-ouest.

UN MARCHÉ ESTIMÉ À 132 MILLIONS D'EUROS

Disposant de beaucoup moins de moyens que Two Palms, Antoine Monségur est un jeune entrepreneur également installé à Bidart. Lui aussi a repéré le potentiel du marché des hard seltzers. La société d'études Euromonitor l'a estimé à 132 millions d'euros en 2022 pour la grande distribution en France. Après avoir créé la marque Topless

Topless Drink est distribué dans des bars branchés des côtes basque et landaise

Drink déclinée en passion-hibiscus, menthe-grenade et agrumes-gingembre, Antoine Monségur en a lancé la commercialisation en avril. « J'ai tapé à la porte des bars et restaurants susceptibles de m'amener de la visibilité. Le but était de tester notre produit et les retours des consommateurs sont positifs : ils le trouvent nouveau et léger », raconte-t-il. Sur 10 000 bouteilles produites, 9 000 ont été vendues durant l'été dans une vingtaine de bars branchés des côtes basque et landaise. L'objectif d'Antoine Monségur est maintenant de trouver des partenaires financiers via une levée de fonds de 200 000 à 300 000 euros.

CHR OU GMS POUR LA DISTRIBUTION

Léger en calories, sans colorant ni conservateur ni gluten, utilisant des arômes naturels, le hard seltzer concurrence directement la bière dont il offre le même degré d'alcool de 4 à 6°. « Le moment et le type de consommation sont assez équivalents au marché de la bière », confirme Yann Fessier. Two Palms comme Topless Drink vise un marché des 20 - 40 ans plutôt féminin séduit par la légèreté apparente de cette boisson. Si Antoine Monségur

a opté pour une bouteille en verre adaptée selon lui aux exigences du marché des cafés-hôtels-restaurants, Yann Fessier défend la canette pour lui mieux adaptée au marché de la grande et moyenne surface : « le produit est encore peu connu en France et donc peu demandé dans les cafés bars restaurants », analyse-t-il. Quant à la concurrence des grands groupes de vins et spiritueux, de bières ou de sodas, Yann Fessier la juge bénéfique : « les petites marques indépendantes ne peuvent pas créer la demande toutes seules même si localement nous menons des actions de promotion. » À l'exemple du marché de la bière dynamisé par les brasseries artisanales, le marché du hard seltzer pourrait donc aussi offrir des opportunités aux labels comme Two Palms ou Topless Drink.



GRANDS GROUPES ET LABELS ARTISANAUX

Combinant le mot anglais « hard » pour alcoolisée (en opposition à soft) et « seltzer » comme eau de Seltz, un hard seltzer est une eau gazeuse alcoolisée. Selon le cabinet d'études britannique International Wine and Spirit Research qui analyse le marché mondial des boissons alcoolisées, plus de 2,5 milliards de litres de hard seltzer seront produits en 2023 contre 742 millions en 2019. Lancée aux États-Unis en 2013, cette boisson est apparue sur le marché français en 2020 avec des ventes réellement significatives début 2021. En référencant la marque américaine Snowmelt fin 2020, Carrefour a lancé le mouvement. En avril 2021, le groupe Coca Cola lançait en Europe son hard seltzer baptisé Top Chico. Un mois plus tard, le groupe Pernod Ricard lançait Bewiz, son hard seltzer destiné au marché français. Celui-ci pourrait représenter 1 % du marché de l'alcool en France en 2025 avec un chiffre d'affaires potentiel de 220 millions d'euros selon l'importateur français de Snowmelt. Une petite dizaine de marques artisanales récemment créées en France comptent bien profiter de ce marché en espérant qu'il ne soit pas qu'une mode éphémère.

PAYS BASQUE LA MAISON BRANA LANCE SON WHISKY

La première production de whisky de la Maison Brana de Saint-Jean-Pied-de-Port est une édition limitée de 2 802 bouteilles. Baptisée « Laminak » comme l'on nomme les lutins de la mythologie basque, cette production distillée en 2017 a été élaborée avec du malt français brassé au Pays basque. Ensuite quatre années dans des barriques de 400 litres du domaine Brana AOP Irouléguay ayant contenu du vin blanc issu du cépage petit manseng ont été nécessaires. Ce whisky basque est désormais commercialisé au tarif de 78 euros la bouteille numérotée. Après les eaux de vie dont la célèbre Poire Brana, les vins d'Irouléguay du domaine Brana, les liqueurs, le gin, la Maison Brana fondée en 1974 s'appuie sur sa distillerie (installée depuis 2018 à Ossès) pour étendre sa gamme.



PAYS BASQUE L'AÉROPORT DE BIARRITZ RETROUVE SON TRAFIC

Avec 747 004 passagers enregistrés au 30 septembre et une projection de 930 000 passagers d'ici le 31 décembre, l'aéroport Biarritz -Pays Basque a retrouvé 80 % de son niveau d'avant-Covid. En 2020, le nombre de voyageurs avait chuté à 380 000 puis était remonté à 610 000 en 2021. Des chiffres loin de l'année 2018 et de son record d'1,2 million de passagers. Au plus fort de l'été 2022, l'aéroport du Pays basque desservait 22 destinations (dont 12 liaisons internationales) proposées par 9 compagnies aériennes. L'aviation commerciale ne représente cependant qu'un tiers du trafic car celui-ci provient pour les deux tiers restants de la gendarmerie aérienne, de la sécurité civile, de l'aéroclub, des charters et des jets privés. À noter que le 19 septembre dernier, le Conseil départemental des Landes quittait le syndicat mixte propriétaire et exploitant de l'aéroport. Le syndicat mixte « Aéroport de Biarritz -Pays Basque » reste composé du Département des Pyrénées-Atlantiques (37,5 %), de la Communauté d'agglomération du Pays basque (37,5 %) et de la Région Nouvelle-Aquitaine (25 %).





© Pragma Mobility

PAYS BASQUE PRAGMA MOBILITY EN CALIFORNIE

Pierre Forté, fondateur de Pragma Industries et de sa filiale Pragma Mobility, a participé au salon Blue Innovation Tech de Santa Cruz en Californie du 11 au 13 septembre dernier. L'entrepreneur de Biarritz y a présenté deux exemplaires d'Alpha, le modèle de vélo à hydrogène qu'il commercialise depuis 2017. Les deux vélos sont restés en Californie et sont exposés chez Hyundai à Los Angeles. Expert des piles à hydrogène, Pierre Forté est le premier à les avoir utilisées pour propulser des vélos à assistance électrique. En plus des piles à combustible hydrogène pour l'industrie, la société Pragma Industries s'est diversifiée en créant Pragma Mobility qui fournit des flottes de vélos à hydrogène aux entreprises et collectivités territoriales. Plus de 20 projets et 300 vélos ont été déployés sur le territoire français et des vélos Alpha sont en usage dans une douzaine de pays dans le monde.

PAYS BASQUE 3 PROJETS COMMUNS POUR 3 CHAMBRES DE COMMERCE

Bien que travaillant ensemble depuis 2018, les chambres de commerce de Bayonne Pays Basque, du Guipuscoa au Pays basque espagnol et de la Communauté autonome de Navarre ont officialisé l'incorporation juridique de la chambre de commerce de Navarre à la structure Bihartean. Cette chambre de commerce transfrontalière a d'abord été créée en 2010 pour développer des projets économiques transfrontaliers entre la CCI Bayonne Pays Basque et Cámara de Gipuzkoa. Lors de la signature de l'acte par Pedro Esnaola, président de la Cámara Gipuzkoa, Jabier Taberna, président de la Cámara Navarra et André Garreta, président de la CCI Bayonne Pays Basque (voir photo), trois nouveaux projets ont été annoncés. Ainsi Euroboost a pour objectif d'encourager la relocalisation des approvisionnements et de la production dans la zone transfrontalière, Transmoove vise la consolidation du consortium de mobilité transfrontalière et Metavers sera un environnement numérique de rencontres d'affaires.



© Bihartean en Navarre

BIGORRE & BUSINESS

UN CLUB AFFAIRES DE CARACTÈRE

Fondée et dirigée par Nicolas Demange, la délégation départementale du réseau d'entreprises Pyrénées Business se veut aussi indépendante que qualitative. Une philosophie qui séduit et rassemble les dirigeants de TPE et PME du 65 mais aussi ceux du Béarn et du Gers.

Par Hermance HITTE

Tous les deuxièmes mardis de chaque mois, le rituel est immuable, dans le cadre à la fois chaleureux et moderne du restaurant Lou Bigourdan : les patrons des TPE et PME se retrouvent et le business occupe les conversations. Cocktail dinatoire où les liens se nouent dans le but de développer les volumes d'affaires et renforcer la stratégie collective des sociétés, ce rendez-vous ne doit rien au hasard. C'est celui des adhérents de Bigorre & Business, la délégation locale d'un réseau d'entreprises pas tout à fait comme les autres.

BUSINESS ET CONTACTS SINCÈRES

Atypique et indépendant, le club affaires est à l'image de son fondateur. Nicolas Demange sait ce qu'il veut et surtout ce qu'il ne veut pas, c'est d'ailleurs en ne se retrouvant pas dans les réseaux d'entreprises existants que le sien est né : « J'avais une petite activité commerciale et à l'époque, je suis allé dans les différents clubs affaires de Pau puisque j'habitais à Nay. J'ai fait le tour de tout ce qui existait, rien ne me convenait spécialement, je me suis dit qu'il fallait éliminer ce qui ne me plaisait pas, garder ce qui était bien et l'optimiser ». Après des débuts où il marie people et affaires à travers Prestige et Excellence, il délaisse le buzz pour réorienter l'esprit du club et le consacrer à ce qu'il préfère : le business et les contacts sincères.

Une soixantaine d'adhérents dans les deux départements. Si la genèse de l'association renommée Pyrénées Business se fait dans le Béarn en 2012, trois ans plus tard, une délégation s'ouvre à Tarbes et s'étend désormais jusqu'aux

professionnels du Gers, voire même de Saint-Gaudens. Un périmètre naturel qui fait fi des régions, des politiques, des syndicats et des pouvoirs économiques : « On est entre nous, on fait notre business entre nous et on est très bien ». Et visiblement la formule séduit puisque 60 membres sont actifs dans l'antenne des Hautes-Pyrénées, Bigorre & Business, et presque autant dans celle du secteur palois. « On pourrait faire beaucoup plus de volume, on est sollicité par beaucoup de consultants, de gens issus des métiers du bien-être par exemple, sans être péjoratif... Ce n'est pas notre cible, » souligne Nicolas Demange.

On ne fait pas de la cotisation pour de la cotisation, on privilégie le qualitatif. Pour chaque personne qui entre dans le club, on regarde les bilans, on la rencontre, on voit déjà si elle peut s'entendre avec les autres adhérents, on cherche vraiment l'harmonie. C'est pour ça que ça dure depuis si longtemps. Il nous arrive même d'avoir des supers profils sur le papier et finalement la personne s'avère différente. C'est vraiment au feeling, si ça ne passe pas, on ne prend pas ».

« On ne fait pas de la cotisation pour de la cotisation, **on privilégie le qualitatif** »



« **C'est vraiment au feeling**, si ça ne passe pas, on ne prend pas »

DES PATRONS DE 5 À 50 EMPLOYÉS

Cette cohérence a tissé un réseau résolument ancré dans le territoire où l'esprit corporate favorise la mise en relation mais aussi le développement et implique ses membres dans des actions collaboratives auxquelles ils n'auraient peut-être pas pensé sans le club. Et justement, ces membres, qui sont-ils ?

TPE ET PME LOCALES QUI ONT ENTRE 5 ET 50 SALARIÉS

« Ce sont les dirigeants des TPE et PME locales qui ont entre 5 et 50 employés. Au-dessus, ça nous arrive d'en avoir comme les banques par exemple ». Détecter les talents de demain est également une mission que s'impose le fondateur du réseau : « La cible, ce sont les entreprises qui font entre 500 000 € et 5 M d'euros par an. Maintenant si on a une entreprise innovante avec des jeunes qui démarrent et font 100 000 € à l'année, on va les prendre, il n'y a pas de soucis... S'ils sont locaux évidemment ».

UN NOUVEAU PÔLE DÉDIÉ À L'AUTOMOBILE

Si le secteur BTP et travaux publics est largement représenté à travers le pôle Construction et Habitat, on en retrouve un dédié aux Commerces et Service ainsi qu'un autre orienté Finance et Juridique. À cette liste, l'antenne des Hautes-Pyrénées vient d'ajouter le pôle des métiers liés à l'automobile, elle devrait être suivie par celle du Béarn et Nicolas Demange compte bien ne pas s'arrêter là : « On travaille sur l'immobilier mais c'est encore en gestation. De toutes façons, pour les soirées, par expérience j'ai remarqué qu'il vaut mieux se retrouver à 40-45 personnes qu'à 100. Au-dessus ça crée des groupes, au-dessous... ça fait un peu cheap ».

Avec une équipe stable où le turn-over n'est pas de mise, dont Carine Casenave la présidente de la délégation de Bigorre et Geoffrey Calasnives son homologue du 64, Nicolas Demange manage son réseau avec franc-parler, humour et dynamisme. Désormais Lourdaise d'adoption, il est l'exemple parfait de la passerelle naturelle entre ces départements voisins qu'on a souvent opposés sur les terrains de sport mais devenus des proches collaborateurs dans les milieux d'affaires.

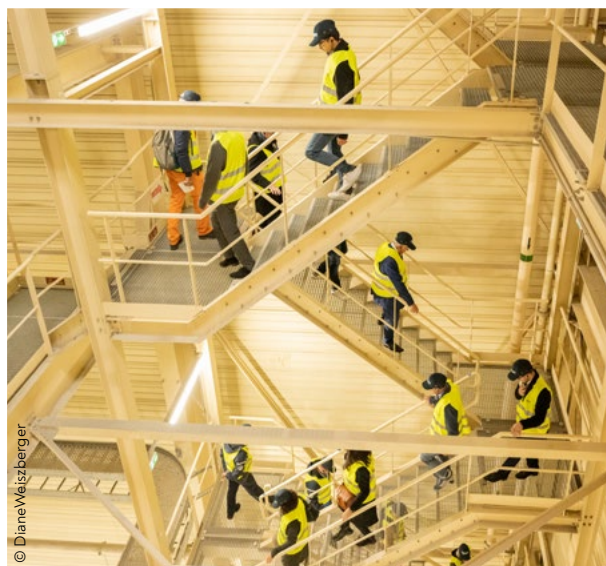


KNAUF INSU DANS L'ANTR

L'anniversaire des 12 ans du site de Lannemezan a été l'occasion de découvrir les entrailles d'une usine de laine minérale de verre qui fonctionne à feu continu, son ambitieuse stratégie de développement durable qui place l'innovation au cœur de son projet « For a better world ».

Par Hermance HITTE

© DianeWeszbberger



© DianeWeszbberger

Déjà 12 ans que sa fumée marque le ciel de Lannemezan, comme un lourd panache blanc qui jamais ne s'arrête : depuis avril 2010, Knauf Insulation est un des poids lourds de l'économie du piémont pyrénéen appelé le Plateau. Et sur ce Plateau-là, tant qu'ils sont recyclables, des verres il y en a à foison, quasiment 300 tonnes par jour. Ce sont eux qui forment 80 % de la matière première de la laine minérale de verre, fabriquée en panneaux et en rouleaux, et de la laine minérale de verre à souffler. Là encore les chiffres de la capacité de production sont colossaux, 60 000 tonnes et 30 000 tonnes pour chacun des produits. Pour marquer cet anniversaire, deux visites ont été organisées la semaine dernière, d'abord pour les proches puis une autre pour les partenaires.

ENTREPRISE FAMILIALE ALLEMANDE CRÉÉE EN 1932

Présente dans 90 pays, Knauf c'est d'abord une entreprise familiale allemande fondée en 1932 qui a su devenir une référence mondiale dans la fabrication des matériaux et des systèmes de constructions. Filière de ce géant, Knauf Insulation est spécialisée dans la fabrication de systèmes d'isolation en laines minérales de verre, de roche et de bois, et affiche un chiffre d'affaires de 2 milliards. Si 6 000 salariés œuvrent dans ses 30 sites de productions, celui de Lannemezan en présente 180.

C'est la première usine à être implantée en France, une autre a été inaugurée en 2019 en Moselle, et ses trois lignes de productions assurent la distribution française mais aussi ibérique, à hauteur de 20 %.

UN AMBITIEUX PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Outre le verre recyclé, son liant breveté à base végétale a assis la place de Knauf Insulation dans la transition écologique. Sans produit chimique ajouté, cet élément primordial garantit des produits non-nocifs pour la santé des usagers et à performance thermique égale. Une innovation à l'image de la philosophie de la filiale qui, depuis plus d'une décennie, se distingue

Un rééquilibrage des aides est demandé par tous les professionnels du secteur

L'ISOLATION DU GÉANT

dans le développement durable et vise une réduction constante de l'empreinte carbone lors des processus de fabrication. Dans cette optique, 56 % de la surface des toitures de l'usine est couverte de panneaux photovoltaïques, l'électricité a été privilégiée au maximum et les compresseurs d'air remplacés par des modèles à turbine. Un projet de développement d'hydrogène est en cours d'étude et l'usine peut se targuer d'avoir réduit en trois ans 50 % de ses déchets.

UNE ÉCOLE POUR LES TECHNIQUES ET LA LÉGISLATION

À 150 mètres de l'usine, surmontée de ballons bleus pour fêter l'anniversaire, l'École de l'isolation est pourtant résolument verte. Inaugurée cette année, elle s'adresse aux artisans et aux entreprises du BTP qui désirent se former à la pose spécifique des produits Knauf Insulation mais pas seulement. Dans sa salle de cours, agrémentée d'un showroom et d'un plateau technique, les installateurs et tous les acteurs de l'isolation apprennent aussi bien les normes et la législation que les solutions de construction. Certifiée Qualiopi et Certibat, elle dispense plusieurs modules de formations comme celle à la labellisation à la RGE, obligatoire pour l'obtention des aides publiques. Une des plus demandées par les entreprises concerne les combles perdus et paradoxalement, ce point précis est le seul nuage noir dans le milieu de l'isolation.

UN MARCHÉ EN SOUFFRANCE

La réorientation des barèmes de MaPrimeRénov' coïncide avec la baisse de 30 % des Certificats d'Économies d'Énergie et la suppression du Coup de Pouce à 1 €. Pour Knauf Insulation, comme l'ensemble des acteurs de ce marché, le résultat a été immédiat en 2022 : « Pour nous ça a été une perte de 70 %, à l'échelle de tous les industriels de laine minérale, c'est une perte de 83 %. Plus de 13 000 emplois qualifiés dans l'isolation ont été perdus. L'isolation des combles perdus est un dispositif qui n'est pas subventionné par la Prim'Renov et là le nouveau PLF ne le subventionne toujours pas ». Un rééquilibrage des aides est évidemment souhaité par les professionnels, une situation complexe sur laquelle Jean Salomon, le préfet des Hautes-Pyrénées, a été interpellé tout comme les sénatrices Viviane Artigalas et Maryse Carrère. Le spécialiste de l'isolation n'entend pas rester isolé dans ce contexte incertain.



SÉBASTIEN FACQ, LE NOUVEAU DIRECTEUR

Originaire de la région de Lille, Sébastien Facq, le nouveau directeur de l'usine de Lannemezan, a démarré son activité le 1^{er} aout, succédant ainsi à Franck Vincens. Fort d'une expérience de 30 ans dans l'industrie, il a occupé des postes de gestion de production, puis de direction industrielle et de direction d'usine principalement en France mais aussi en Ukraine de 2008 à 2014. Il a obtenu son diplôme d'ingénieur généraliste de l'ICAM Lille alors qu'il était responsable de production pour Nestlé, et un MBA de l'EDHEC Lille en 2003 alors qu'il était directeur de production des verres correcteurs pour le groupe Essilor.





HAUTES-PYRÉNÉES

FREE RIDE : LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM

Pour sa 17^e édition, du 21 au 23 octobre, l'International Free Ride Film Festival a choisi Capvern-les Bains comme cadre chaleureux et intimiste. Événement culturel et artistique à part entière, le rendez-vous désormais culte est celui des réalisateurs les plus créatifs dont la muse est le ski mais aussi le snowboard. Des images à couper le souffle, magnifiquement mises en scène, délivrées à travers des œuvres de toute beauté, à découvrir lors de 3 soirées de projections. Cette année, 15 longs métrages seront en compétition ainsi que 10 courts métrages pour sept prix remis. Le jury est encore une fois composé des grands noms du sport, présidé par Polo De Le Rue, médaillé de bronze aux JO. Deux films pyrénéens seront projetés, Pakistan Vallée d'Astore et Coma, ainsi que des petits bijoux hors compétition. Pour un moment unique, le film Upurkushun sera à vivre et savourer dans le bassin du paradis des Vikings, l'atypique centre de balnéo-thérapie.



HAUTES-PYRÉNÉES ASSURANCE : ACQUISITION DU COURTIER ACSSUR PAR LE GROUPE HUEBER

Le groupe Hueber Assurances, spécialiste de la vente à distance d'assurances santé, a finalisé l'acquisition du courtier niçois Acssur, un cabinet expert en comparaison d'assurance santé également. Le groupe, dont le siège social est installé à Tarbes, compte donc désormais 250 employés répartis entre les Hautes-Pyrénées et les Alpes-Maritimes. Après le lancement en 2022 de son offre emprunteur et santé animale, le courtier tarbais, dirigé par Larry et Romain Hueber, prévoit de poursuivre sa diversification. Créée en 2014, la société connaît une belle croissance puisque le site tarbais affiche 140 salariés qui garantissent un conseil indépendant quant aux assurances santé, prévoyance, retraite et patrimoine.

HAUTES-PYRÉNÉES REGION : UNE AIDE À L'ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE POUR LES ARTISANS

Dans la transition écologique, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, conserve depuis 2016 la même ligne de conduite : anticiper pour ne pas subir. Dans ce cadre, jusqu'en 2030 ce sont 2,2 MDS€ qui seront investis. Parmi les nouvelles mesures prises pour soutenir les entreprises face à la crise énergétique, la Région a lancé un nouvel écochèque mobilité dédié aux artisans à proximité d'une zone à faibles émissions. Celui-ci concerne l'acquisition d'un véhicule électrique, qu'il soit neuf ou d'occasion. Le montant peut aller jusqu'à 3000 € sous condition de mise au rebut du véhicule et avec l'avantage de récupérer la TVA. La région propose également une aide pouvant aller jusqu'à 1000 € pour l'achat d'un vélo-cargo. L'objectif est d'aider les artisans à poursuivre leur activité dans les villes et villages sans polluer. Au total, 2M€ seront mobilisés dans ce volet.



**FRANÇOIS
MIGINIAC**
directeur adjoint du
Crédit Agricole Pyrénées
Gascogne

CARNET

Suite au départ à la retraite de Fabrice Vaillant, **François Miginiac** est le nouveau directeur adjoint du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne. Il connaît la banque régionale mutualiste puisque de 1997 à 2011, il y a exercé plusieurs fonctions, dont celle de directeur commercial. Membre du Comité de Direction d'Ille-et-Vilaine depuis 2011, François Miginiac y a pris en charge la direction de grands projets de transformation de la caisse régionale bretonne. C'est désormais aux côtés de Paul Carite, directeur général, et de Frédéric Le Clair, également directeur général adjoint, qu'il va s'attacher au développement et à la transformation portés par le projet d'entreprise de la banque, lancé le 10 mai dernier.

E-mail : annonces-legales@vie-economique.comPlateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com

La VIE ÉCONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêt du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêt

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêt ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêt.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Création de l'eurl : eurl lafon emeric. Siège : Lieu-dit Les Loges 24360 VARAIGNES. Capital : 10 €. Objet : entrepreneur forestier Gérant : Emeric Lafon, Lieu-dit Les Loges 24360 VARAIGNES. Durée : 99 ans au rcs de PERIGUEUX. 22VE05012

Aux termes d'un ASSP en date du 03/10/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HIVERS MAGALI

Objet social : L'acquisition de tout immeuble, bâti ou non bâti, l'édification de toute construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement des biens sus-désignés.

Siège social : 6 Place Gambetta, 24110 SAINT ASTIER

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX

Gérance : Mme HIVERS Magali, demeurant 34 Grand-Rue, [Code postal]

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.

Pour avis

La gérance

L22VE01366



SELAS BERTRAND ET
CHARLOTTE CIRON
Notaire à PÉRIGUEUX
(Dordogne)
32, Rue Louis Mie

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Romain DUCOURTIOUX, Notaire salarié de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « SELAS BERTRAND ET CHARLOTTE CIRON », dont le siège est à SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC (24330) le bourg, titulaire d'un Office Notarial à PÉRIGUEUX, 32, Rue Louis Mie, le 4 octobre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **JBFB2**.

Le siège social est fixé à : PÉRIGUEUX (24000), 1 place Daumesnil.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Frédéric Henri Raoul Claude BESNARD demeurant à PÉRIGUEUX (24000), 13 rue Denfert Rochereau.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX

Pour avis

Le notaire.

L22VE01529

LE COURTIL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 €
Siège social : 25, Rue du Docteur Millet
24470 SAINT PARDOUX LA RIVIERE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 Octobre 2022, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : LE COURTIL

Capital : 2 000 € divisé en 200 parts sociales d'un montant de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées à la constitution.

Siège : 25, Rue du Docteur Millet 24470 Saint Pardoux la Rivière

Objet : Restauration rapide, Crêperie sur place ou à emporter, Production et Vente de caramel en bocal

Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Gérance : sont nommés en qualité de gérants pour une durée indéterminée, Monsieur Julien PENEAU, né le 12/05/1975 à Angoulême (16) demeurant 716, Route de Champs-Romain 24470 Saint Pardoux la Rivière et Madame Audrey LOUET, née le 21 Octobre 1987 à Vélizy-Villacoublay (78), demeurant 716, Route de Champs-Romain 24470 Saint Pardoux la Rivière

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de PÉRIGUEUX

Pour avis et mention

La gérance

L22VE01559

SAS VINCENT

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 43 Chemin de Rafin
24230 LAMOTHE MONTRAVEL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAMOTHE MONTRAVEL du 12 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **SAS VINCENT**

Siège : 43 Chemin de Rafin, 24230 LAMOTHE MONTRAVEL

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Tous travaux de maçonnerie

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur James VINCENT, demeurant 32 B Bourg Est, 33350 SAINT PHILIPPE D'AIGUILLE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bergerac.

L22VE01616

GRAND FONT 24

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : Grand Font, Saint-Laurent-sur-Manoire, 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE, RCS PERIGUEUX (en cours)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à BOULAZAC ISLE MANOIRE en date du 11/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : GRAND FONT 24

Siège social : Grand Font, Saint-Laurent-sur-Manoire, 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la construction, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, l'aménagement, l'entretien, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits et biens immobiliers, bâtis et non bâtis, urbains et ruraux, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de droits et biens immobiliers en question et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des droits et biens immobiliers inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; la prise d'intérêts et de participations dans toutes les sociétés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Damien DESCHAMPS demeurant 21 Rue de la Tisserand, Pomier, 24420 SAVIGNAC LES EGLISES et Mme Coralie PAUZAT demeurant Le Bourg, Pradoux, 24330 BASSILLAC ET AUBÉROCHE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis
La Gérance

L22VE01630



LVL
1 lotissement Brion
24700 MONTPON
MENESTEROL
Tél : 09 82 81 76 50

GREG PLATRERIE

EURL au capital de 3 000 €
17 RUE YVON DELBOS 24700 MONTPON
MENESTEROL
RCS PERIGUEUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous privé en date du 12 octobre 2022, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GREG PLATRERIE

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 3 000 €

Siège social : 17 rue Yvon Delbos 24700 MONTPON MENESTEROL

Objet : travaux de plâtrerie, menuiseries générales

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX

Gérance : M. Grégory FAURE, demeurant 17 rue Yvon Delbos 24700 MONTPON MENESTEROL

Pour avis

L22VE01633



Aux termes d'un ASSP en date du 12/10/2022, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PROMIT
Objet social : l'acquisition, la construction d'immeubles, l'acquisition de terrains, l'acquisition et la rénovation d'immeubles et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Siège social : 28 bis Rue de la Paix, 24400 SAINT MEDARD DE MUSSIDAN
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX

Gérance : M. PROMIT Yann, demeurant 14 rue du Coderc, 24400 SAINT MEDARD DE MUSSIDAN

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers

Pour avis
La gérance

L22VE01656



SELARL Benoît LUSCAN
et **Benoît LAPIQUE**,
Notaires Associés
à LATRESNE (Gironde),
45-47, avenue de la Libération

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Benoît LUSCAN, Notaire Associé à LATRESNE (Gironde), 45-47, avenue de la Libération, le 7 octobre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LA TERRASSE SUR L'ISLE.**

Forme : société civile immobilière

Capital social : CINQ CENT MILLE EUROS (500.000,00 EUR), apports en numéraire.

Siège social : SAINT-ASTIER (24110), 309 rue des Vendangeurs Lieudit La Jaurie.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 années

Gérants :

- Madame Solange Mary-Line THIA -SONG-FAT épouse DUSSUTOUR demeurant à LATRESNE (33360) 9 chemin de Ction.

- Madame Anne-Hélène POUTOUT demeurant à CHELLES (77500) 42 avenue Gay-Lussac lorsque celle-ci ne sera plus militaire en activité.

Clauses d'agrément : Toutes les cessions de parts à titre onéreux, à titre gratuit, et à cause de décès, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

Le notaire.

L22VE01658

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me PASQUON, notaire à LIBOURNE, le 11 octobre 2022, a été constituée une E.U.R.L. dénommée «**EURL ALLEMAND BRICE**», siège social : MONTPON MENESTEROL (24700), 2289 Route Edith Piaf, Les Duches. Capital : 40.000,00 € divisé en 400 parts sociales de 100,00 € chacune. Apport en nature d'un fonds artisanal de travaux de couverture zinguerie à MONTPON MENESTEROL (24700) Les Duches. Objet social : L'exploitation de toute entreprise de travaux de couverture zinguerie. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : PERIGUEUX. Gérance : Monsieur Brice ALLEMAND, demeurant à MONTPON MENESTEROL (24700), 2274 Route Edith Piaf, Les Duches.

L22VE01660

MODIFICATIONS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL - MODIFICATION NOM COMMERCIAL

SANA

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros

Siège social : 19 rue de l'ancien port 24100 BERGERAC

913 879 953 RCS BERGERAC

Aux termes du procès-verbal de AGE du 20/09/2022, la société susvisée a décidé de transférer son siège social à compter du 20/09/2022 au 19 rue de l'ancien port 24100 BERGERAC au 19 rue de l'engin 24500 EYMET, de modifier le nom commercial qui sera désormais SHALIMAR et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts Modification sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

L22VE01512



2 rue Le Bret
24107 BERGERAC CEDEX

SORIDIS

SAS au capital de 38 200 €
Siège social : Route de Périgueux - Les Chaumes Nord - 24600 RIBERAC
RCS PERIGUEUX 830 046 975

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une AGM du 30/06/2022, la société BORDAUDIT dont le siège social est situé 26 Rue Professeur Moreau 33200 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 423 476 514, a été nommée commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société KPMG.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

L22VE01553



RODOLPHE MORLION
NOTAIRE A RIBERAC
(DORDOGNE)
37-39 RUE DU 26 MARS 1944

AVIS DE MODIFICATIONS

SELAS LA PHARMACIE DU MARCHE, au capital de 2 580 210,94 euros, dont le siège social est à RIBERAC (24600) 21 T place du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 341 939 601.

Par assemblée générale extraordinaire en date du 7 octobre 2022, avec effet au 7 octobre 2022, les associés ont décidé :

- la modification de la dénomination sociale pour : SELAS PHARMACIE DE RIBERAC

- la mise à jour de l'adresse du siège pour le porter à : 28 Avenue de Larigaudie, 24600 RIBERAC.

Les actes modificatifs seront déposés auprès du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX

Pour avis et mention, le notaire.

L22VE01556



RODOLPHE MORLION
NOTAIRE A RIBERAC
(DORDOGNE)
37-39 RUE DU 26 MARS 1944

AVIS DE MODIFICATIONS

SPFFLAS DE PHARMACIENS D'OFFICINE, au capital de 220 000 euros, dont le siège social est à RIBERAC (24600) 21 T place du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 510 906 423.

Par assemblée générale extraordinaire en date du 7 octobre 2022, avec effet au 7 octobre 2022, les associés ont décidé :

- la mise à jour de l'adresse du siège pour le porter à : 28 Avenue de Larigaudie, 24600 RIBERAC.

Les actes modificatifs seront déposés auprès du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX

Pour avis et mention, le notaire.

L22VE01557

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



SCEA VIGNOBLES SADOUX

NOMINATION CO GERANT

Aux termes des décisions prises le 28/01/2022, Monsieur Pierre Jean SADOUX a été nommé co-gérant de la société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué auprès du greffe du TC de BERGERAC où la société est immatriculée.

Pour avis, la gérance.

L22VE01561

SORIFIM

SAS au capital de 38 200 euros
Siège social : Les Chaumes Nord - Route de Périgueux - 24600 RIBERAC
RCS PÉRIGUEUX 830 047 353

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une AGM du 30/06/2022, la société BORDAUDIT dont le siège social est situé 26 Rue Professeur Moreau 33200 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 423 476 514 a été nommé commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société KPMG.

Mention sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

Pour avis

L22VE01565

MARY ARM

Société Anonyme au capital de 39.000 €
Siège social : 47 route de Saint Nexans
24100 BERGERAC
301 312 765 R.C.S. Bergerac

Le 11 mai 2021, l'Assemblée Générale a pris actes des nominations de Mme Priti MARTEIL-AGARWAL, 4 rue Jules Cousin à Paris (75004) et de M. Thierry LAHORGUE-POULOT, 1832 Chemin de Puypezac à Bergerac (24100) en qualité de nouveaux administrateurs.

L22VE01567

AVIS

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30 juin 2022 de la société SAJSS, SAS au capital de 7 000 euros - Le Puy d'Eyliac 24330 EYLIAC, immatriculée au RCS de PÉRIGUEUX sous le n° 814 093 712, après avoir constaté que les mandats de M. Michel VIGNAUD, Commissaire aux Comptes titulaire et de M. Marc AUCHABIE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration, il a été décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes, la Société n'ayant pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats.

Pour avis - le Président

L22VE01568



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2022 de la Société **SABLES ET GRAVIERS DU PERIGORD**, SARL au capital de 81.750 euros, dont le siège social est à BOULAURES (24420) Verdeney, 343 567 822 RCS PÉRIGUEUX, il résulte que :

- Le capital social a été réduit d'une somme de 11.445 euros pour le ramener de 81.750 euros à 70.305 euros par rachat de 420 parts sociales de 27,25 euros nominal chacune, jouissance courante lors du rachat, au prix de 357 euros par part sociale, soit avec une prime de réduction de 329,75 euros par part sociale. Il sera donc désormais divisé en 2.580 parts sociale d'une valeur de 27,25 euros chacune.

- Les actionnaires peuvent présenter leurs actions au rachat jusqu'au 29 septembre 2022. Si le nombre d'actions présentées au rachat est inférieur au nombre d'actions dont le rachat est proposé, le Président est d'ores et déjà habilité à diminuer le montant de la réduction du capital.

- Les créanciers, dont la créance est antérieure au dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de PÉRIGUEUX, du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2022, peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de PÉRIGUEUX dans les délais prescrits à l'article R 225-152 du Code de Commerce, étant précisé que le dépôt du procès verbal a eu lieu le 21 septembre 2022.

Les articles 6 et 7 des statuts seraient modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

Pour avis

L22VE01586



ETUDE DE MAITRES
PIERRE FONGARNAND
EVELYNE HANRIGOU ET
LAURENT PISTRE CERDAN
NOTAIRES ASSOCIES
A PÉRIGUEUX
(DORDOGNE),
78 RUE VICTOR HUGO

Aux termes d'une délibération de la société dénommée **VANIKORO**, Société par actions simplifiée dont le siège est à BERGERAC (24100), 23 boulevard Albert Claveille, identifiée au SIREN sous le numéro 801093188 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC, en date du 18 mai 2022, les associés ont décidé à compter de cette date de : modifier le siège social de la société, savoir :

Ancien siège : 23 boulevard Albert Claveille 24100 BERGERAC

Nouveau siège : 32 boulevard de la plage 33970 LEGE-CAP-FERRET

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Pour avis

Le notaire

L22VE01604

GREEN'HOME TECHNOLOGY

SARL au capital de 1 500 EUROS
Siège social : La Douelle Nord
24230 MONTAZEAU
894 993 575 RCS BERGERAC

Par décision du 30 septembre 2022, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 30 septembre 2022. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit : ancienne mention «la maîtrise d'œuvre dans le bâtiment» ; nouvelle mention «autres travaux de finition».

Mention sera faite au RCS BERGERAC

Pour Avis

L22VE01615

FIN DE MANDATS DES CAC

SOCIÉTÉ SARLADAISE DE CONSTRUCTION VAUNAC. SAS AU CAPITAL DE 800 000 euros. SIÈGE SOCIAL : LA GARE, 24200 SARLAT. 309 232 627 RCS BERGERAC

Par AGOA du 30/09/2022 il résulte que les mandats de la société @COM AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Mr Thomas COULON, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. POUR AVIS

L22VE01665



SELARL LASCAUX
JURIS NOTAIRES
Maîtres Fabrice RENAUD et
Mai ESSER-RENAUD
726 Route de Thonac
24290 Montignac-Lascaux
Tél : 05 53 51 80 15
fabrice.renaud@notaires.fr

CENTRE DE REEDUCATION ET D'ERGONOMIE DE MONTIGNAC

Société civile de moyens au capital de 1 000 €
Siège social : 34bis rue du IV septembre
24290 MONTIGNAC
RCS de PÉRIGUEUX n°831 943 311

L'AGE du 14/09/2022 a décidé à compter du 14/10/2022 de nommer en qualité de co-gérante Mme OLIVIER Mathilde, demeurant La Petite Cassagne, 24590 SAINT GENIES en remplacement de Mme DUCOURTIEUX Chantal Marie Christine née GAILLARD, pour cause de démission. Modification au RCS de PÉRIGUEUX
Pour avis
Me Fabrice RENAUD

L22VE01683

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2022, la société **DJM IMMO**, Société civile immobilière au capital de 900 euros, siège social : Route de Bergerac Escorne Boeuf 24660 COULOUNIEIX CHAMIERES a été transformé en société par actions simplifiée à compter du 1^{er} octobre 2022. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Cette Assemblée a nommé, pour une durée illimitée comme président Monsieur Julien Charles Yvon FLAHAUT Demeurant 17 rue des Mobiles de Coulmiers, 24000 PÉRIGUEUX. Cessions d'actions libre entre actionnaires et agrément pour tiers. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote selon conditions légales et statutaires Modification de l'adresse du siège social au 544 route de la Rampinsolle 24660 COULOUNIEIX CHAMIERES selon décision du Conseil municipal en date du 07 mars 2022. Modification de l'objet social avec adjonction d'activités Toutes Prestations de services liées à l'objet social. Toutes démarches et études de faisabilité d'opérations immobilières. Gestion, achat, détention et exploitation de biens immobiliers. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux. Pour avis

L22VE01699



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS MODIFICATIF

Aux termes du Procès-Verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire du 29

septembre 2022 de la Société **L'AGENCE POP**, SARL au capital de 10.000 euros, dont le siège social est fixé au 1 rue de Varsovie 24000 PÉRIGUEUX, 891 893 554 RCS PÉRIGUEUX, il résulte que :

- Monsieur Julien RIBAUT, domicilié 24 rue Olympe de Gougues 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE a démissionné de sa fonction de Gérant de la société à compter de ce jour.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

Pour avis

L22VE01706

SCI LES VENITIENS
Société Civile au capital de 400 €
Siège : CHEZ M. SEEGER
HUBERT - 13 RU DOCTEUR
SCHWEITZER 24300 NONTRON
445248073 RCS de PÉRIGUEUX

Par décision de l'AGE du 24/09/2022, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 26/09/2022 au Chez Mr SEEGER 8 RUE DES ROUGES GORGES 17640 VAUX SUR MER. Radiation au RCS de PÉRIGUEUX et ré-immatriculation au RCS de SAINTES
22VE05084

DISSOLUTIONS

LEPRETRE IMMOBILIER

Société civile immobilière en liquidation au capital de 20 000 euros. Siège social : 5 Cours Montaigne 24000 PÉRIGUEUX. Siège de liquidation : 5 Impasse du Vent des Cimes 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE. 812 257 822 RCS PÉRIGUEUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/08/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Roger LEPRETRE, demeurant 5 Impasse du Vent des Cimes 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 Impasse du Vent des Cimes 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PÉRIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22VE01550

ABONNEZ VOUS

LE CLOS DE L'ANGE

SASU au capital de 1000 €. Siège social : 8, rue de l'aqueduc 24000 PÉRIGUEUX. RCS PÉRIGUEUX 904871720

Par décision de l'associé Unique du 05/10/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 05/10/2022, il a été nommé liquidateur(s) Mme ZNAIDA DUCLAUD Angélique demeurant au 8, rue de l'aqueduc 24000 PÉRIGUEUX et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

L22VE01628

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **LA**.

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 36000 euros.

Siège social : 3 Rue DIEUDONNE COSTÉ, 24100 BERGERAC.

802168229 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2022. Monsieur Pascal MAUSSON, demeurant 3 rue Dieudonne COSTE 24100 Bergerac a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L22VE01657

CABINET D'INFIRMIER DUCLAUD MILLET

SCM au capital de 500 €. Siège social : Le bourg 24390 TOURTOIRAC. RCS PÉRIGUEUX 822396370

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 05/10/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 05/10/2022, il a été nommé liquidateur(s) Mme ZNAIDA DUCLAUD Angélique demeurant au 8, rue de l'aqueduc 24000 PÉRIGUEUX et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

L22VE01666

CHM IMMO

Société civile immobilière
au capital de 15 000 €

Siège social et de liquidation : Impasse La-voisier - La Tuilière Sud, 24700 ST REMY 882 385 081 RCS BERGERAC

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter à ce jour et sa mise en liquidation amiable

sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Pierre MAURY, demeurant 77 rue Gallieni 97310 KOUROU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur L22VE01701

FONDS DE COMMERCE



Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON
(Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la SELARL «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (24300), 24 Avenue Jules Ferry, le 30 septembre 2022, enregistré à PÉRIGUEUX, le 6 octobre 2022, 2404P012022 N 01430, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **EURL CIBOT**, dont le siège est à NONTRON (24300) avenue Pasteur, identifiée au SIREN sous le numéro 50099094000016 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PÉRIGUEUX.

A :

La Société dénommée **MAISON CIBOT**, dont le siège est à NONTRON (24300) avenue Louis Pasteur, identifiée au SIREN sous le numéro 919655001 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PÉRIGUEUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de BOUCHERIE-CHARCUTERIE-EXPÉDITEUR-TRAITEUR sis à NONTRON (24300) avenue Louis Pasteur, connu sous le nom commercial «BOUCHERIE-CHARCUTERIE EURL CIBOT».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT TRENTE MILLE EUROS (230 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire. L22VE01548



Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON
(Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry

Suivant acte reçu par Maître Nadine STUHLER-RAYMONDEAU, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, le 21 février 2020, enregistré à PÉRIGUEUX EST, le 27 février 2020, 2404P01 2020 N° 00333 a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Régis REYTHIER, transporteur, et **Madame Chantal Pierrette GEREAUD**, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LUSSAS ET NONTRONNEAU (24300) Le Clos.

Monsieur est né à JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24300), le 18 février 1957,

Madame est née à LUSSAS ET NONTRONNEAU (24300), le 5 juillet 1955.

A VENDU A :

La Société dénommée **TRANSPORTS REYTHIER**, Société par actions simplifiée au capital de 29000,00 €, dont le siège est à SOUFFRIGNAC (16380), Pouvrière, identifiée au SIREN sous le numéro 830718250 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME.

Désignation du fonds : fonds de commerce de RAMASSAGE DE LAIT -TRANSPORTS PUBLICS ROUTIERS DE MARCHANDISES sis à LUSSAS ET NONTRONNEAU (Dordogne) Villejalet, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX, sous le numéro 328636089.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

Il en aura la jouissance à compter du même jour par la confusion de ses qualités de propriétaire et locataire-gérant.

Étant ici précisé qu'au préalable a été résilié purement et simplement le contrat de location gérance reçu par Me FERCOQ, notaire à NONTRON le 23 mai 2017 enregistré à PÉRIGUEUX le 30 mai 2017 bordereau 388-1017/1 entre Monsieur REYTHIER Régis et la SAS TRANSPORTS REYTHIER et ce à compter du 21 février 2020.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUARANTE MILLE EUROS (140.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DIX MILLE EUROS (10.000,00 EUR),

- au matériel pour CENT TRENTE MILLE EUROS (130.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis : le notaire

L22VE01571



OFFICE NOTARIAL DES
DEUX VALLEES
DORDOGNE & VEZERE
Maître Bertrand GUILLAUME
24220 MEYRALS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Bertrand GUILLAUME, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL DES DEUX VALLEES - DORDOGNE & VEZERE », titulaire d'un Office Notarial à MEYRALS (Dordogne), le 6 octobre 2022, enregistré au service de l'enregistrement de Périgueux, le 10 octobre 2022, 2022 00093468 réf. : 2404P01 2022 N 01453, a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Michelle ROCHE, épouse de Monsieur Philippe MOMBURON, demeurant à SAINT-CYBRANET (24250) lieu-dit L'Albarède A :

La Société dénommée **SLOW VILLAGE PERIGORD**, dont le siège est à ANGERS (49100) 19 boulevard Carnot 2^{ème} étage, identifiée au SIREN sous le numéro 915159107 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGERS.

Désignation du fonds : fonds de commerce de camping-caravaning sis à SAINT-CYBRANET (24250) - lieudit «L'Albarède», connu sous le nom commercial «BEL OMBRAGE».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (290 000,00 EUR), réparti comme suit :

- aux éléments incorporels pour DEUX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE HUIT CENTS EUROS (279 800,00 EUR),

- au matériel pour DIX MILLE DEUX CENTS EUROS (10 200,00 EUR)

Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé à compter du jour de la signature et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Il est de ce fait également mis fin à la location gérance consentie à la Société dénommée SARL CAMPING BEL OMBRAGE, Société à responsabilité limitée dont le siège est à SAINT-CYBRANET (24250), lieu-dit L'Albarède, identifiée au SIREN sous le numéro 381 111 343 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC, le même jour.

Pour insertion

Le notaire. L22VE01655

REGIMES MATRIMONIAUX



Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON
(Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, CRPCEN 24049 le 8 octobre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

Monsieur Olivier Georges VANDENBOSCH, ouvrier cadre référent technique, et **Madame Sandrine GARENNE**, ouvrière, demeurant ensemble à NONTRON (24300) 7 Ter chemin du Puy de Florly.

Mariés à la mairie de NONTRON (24300) le 30 juin 2007 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Patrick de GOÛTI, notaire à NONTRON (24300), le 7 juin 2007.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire. L22VE01678

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



Maître Sylvain FERCOQ
Notaire Associé
Office notarial de NONTRON
(Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, CRPCEN 24049, le 8 octobre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE entre :

Monsieur Jacques Hervé Georges VANDENBOSCH, référent commercial, et **Madame Sylvie Isabelle LAURENCON**, sans profession, demeurant ensemble à NONTRON (24300) La Mondinaude.

Mariés à la mairie de NONTRON (24300) le 21 juillet 2007 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Patrick DE GOITI, notaire à NONTRON (24300), le 11 juin 2007.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22VE01679

ADDITIFS RECTIFICATIFS

ADDITIF

ADDITIF à l'insertion parue dans LA VIE ECONOMIQUE du 12 octobre 2022, concernant la société **TAXI TRELISSA-COIS**, demeurant 3 Impasse Marcel Roubenne BOULAZAC, 24750 Boulazac Isle Manoire. Il y a lieu d'ajouter : ...Mise en activité de la société avec effet rétroactif au 01:01:2018.

L22VE01685

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 juin 2022,

Madame Giuliana LUGARI, en son vivant retraitée, demeurant à GAGEAC-ET-ROUILLAC (24240) 354 route de l'Eglise.

Née à CARRARA (ITALIE) le 26 novembre 1943.

Veuve de Monsieur Yves d'AURELLE de PALADINES et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à GAGEAC-ET-ROUILLAC (24240) le 6 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me MONTEIL, notaire associé à BERGERAC (24100) 34, bd V. Hugo, le 11/10/2022, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître MONTEIL, référence CRPCEN : 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22VE01614

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

AUTRE JUGEMENT D'OUVERTURE

(Jugement du 05 octobre 2022)

SARL SARA, le Pontet, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 421 404 195. Bar, brasserie, presse. Jugement prononçant la réouverture de la procédure de liquidation judiciaire de la SARL SARA en date du 5 octobre 2022.

12401527055436

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 octobre 2022)

SAS TBSGI, 55 Avenue du Général de Gaulle, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 794 847 798. Commerce de gros d'ordinateurs équipements informatiques périphériques logiciels conception réalisation achat vente import export maintenance des systèmes de communications information réseaux électronique vidéo conseil ingénierie et formation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2021 désignant liquidateur Scp Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401527055442

SARL BOUCHERIE BERGERA-COISE, Route de Sainte-Alvere, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 433 292 075. Boucherie charcuterie plats à emporter conserves. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2021, désignant liquidateur Scp Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401527055439

DEPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 15 septembre 2022)

SARL BIGOT BTP, Laforie, 24560 Monsaguel, RCS BERGERAC 500 498 886. Terrassements travaux publics maçonnerie. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.

12401527382871

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 05 octobre 2022)

SAS HL.PC, 31 Rue Gambetta, 24220 Saint-Cyprien, RCS BERGERAC 837 534 791. Café bar de nuit snack. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401527055445

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2022)

SAS BRASSERIE DU SUD OUEST (BSO), Lieu-Dit les Jeannetoux, 24190 Neuvic, RCS Greffe de Périgueux 828 869 271. Fabrication de bière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 Septembre 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges -Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_244

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2022)

SAS A.D.M.I FRANCE, Lieu-Dit Champagnac, 24600 Vanxains, RCS Greffe de Périgueux 508 226 800. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 Septembre 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_243

SAS ESTHE MOTORS, Rue André Cheminade, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 902 015 841. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_245

ANTUNES Antonio, Manuel, 12 rue Simone de Beauvoir, 24750 Boulazac Isle Manoire. 495 264 947 RM 24. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2021, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_246

SARL 2MV ELECTRICITE, Jaurias, 24320 Gout-Rossignol, RCS Greffe de Périgueux 841 627 961. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2021, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_253

JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 04 octobre 2022)

SAS ROUBINET ET FILS, les Castaniers, 24390 Cherveix-Cubas, RCS Greffe de Périgueux 828 991 877. Travaux

de plâtrerie. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 9 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2022_2402_254

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 04 octobre 2022)

POUMIREAU Fabrice, 24190 Saint -Germain-du-Salembre, RCS Greffe de Périgueux 520 471 905. Services de soutien à l'exploitation forestière. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.

2022_2402_249

DEPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

(Dépôt du 04 octobre 2022)

LABROUSSE Michael Fabrice, 55 rue de la République, 24450 La Coquille, RCS Greffe de Périgueux 485 370 332. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication auprès du greffe du tribunal judiciaire de Périgueux.

2022_2402_256

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2022)

SAS BESSE ET AUPY INDUSTRIE, Rue André Cheminade, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 803 159 508. Fabrication de carrosseries et remorques. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2022 et désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2022_2402_242

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2022)

SAS MICKAJO, 239 Avenue de l'Automobile, Centre Commercial la Feuilleraie, 24750 Trélissac, RCS Greffe de Périgueux 843 051 194. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2022_2402_252

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 04 octobre 2022)

SARL ANFANA 3, 6 Rue du Camp César, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 830 131 868. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, et désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2022_2402_248

(Jugement du 04 octobre 2022)

LOVATO-FLORENTIN Dominique Gino Edouard, 24420 Antonne-et-Trignon, RCS Greffe de Périgueux 494 686 819. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

2022_2402_250

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 04 octobre 2022)

LAGARDE Claudette, 24360 Piécut-Pluviers, RCS Greffe de Périgueux 502 023 989. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_247

SAS PROXI SUPER, 6 Place Jean Chavoix, 24160 Excideuil, RCS Greffe de Périgueux 853 260 248. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_251

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2022)

SARL HELP'ADMINISTRATIF, 197 Route de Lyon, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 797 800 661. Services administratifs combinés de bureau. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2022_2402_255

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

SUNCOM

Siège : 1-3C Rue de l'Orme Saint-Germain 91160 Champlan (RCS 390 742 732)

Établissement secondaire : La Nouvelle Croze 24580 Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac

Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 7 octobre 2022, prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif

L22VE01635

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

CABINE PUJOL-CREDIT UNIQUE

Siège : Alphagros 1 Agropole ZI de Lassere 47310 Estillac (RCS 421 529 751)

Établissement secondaire : 30 Rue Ernest Guiller 24000 Périgueux

Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements : 22/09/2022, administrateur judiciaire FHB prise la personne de Me Sylvain HUSTAIK - 76 cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux, avec mission d'assistance, mandataire judiciaire Me Marc LERAY - 9 rue Pontarique 47031 Agen cedex, période d'observation jusqu'au 15/11/2022, Jugement du Tribunal de Commerce AGEN en date du 06/10/2022.

L22VE01585

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 10 Octobre 2022, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : la S.A.R.L. **HALLER ARCHITECTURE** ayant son siège

L22VE01594

social Les Bigoussies - 24600 ST MEARD DE DRONE. Activité : Architecte. A constaté la cessation des paiements au : 31 mai 2022. MANDATAIRE JUDICIAIRE : S.C.P. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.C.P. LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L22VE01587

AVIS

Par jugement en date du 10 Octobre 2022, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a CLOTURÉ le PLAN de REDRESSEMENT JUDICIAIRE de : **M. Patrick Jean Henri GONZALES**, demeurant La Lune Aux Rêves - Les Foucaudies - 24330 MILHAC D'AUBEROCHE. Activité : Éleveur canin. A ordonné la publicité dudit jugement.

L22VE01589

AVIS

Par jugement en date du 10 Octobre 2022, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **M. Cédric LAPEYRONNIE**, demeurant Crébantières - 24350 BUSSAC. Activité : Exploitant forestier individuel sous l'enseigne LC BOIS. A ordonné la publicité dudit jugement.

L22VE01591

AVIS

Par jugement en date du 10 Octobre 2022, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **M. Jean-Marc CANO LOPEZ**, demeurant La Borria Daus Montelhs - 10 route du Monteix - 24210 LA BACHELLERIE. Activité : Exploitant agricole. A ordonné la publicité dudit jugement.

L22VE01592

AVIS

Par jugement en date du 10 Octobre 2022, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de LIQUIDATION JUDICIAIRE après résolution du plan de redressement à l'égard de : **M. Guillaume MAZOUAUD** demeurant 42, rue Foch - 24700 MONTPON MENESTEROL. Activité : Géomètre. Date de cessation des paiements au : 05 mars 2021. LIQUIDATEUR : SCP AMAUGER TEXIER 11 Avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SCP AMAUGER TEXIER, sise 11 Avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

L22VE01593

AVIS

Par jugement en date du 10 Octobre 2022, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de LIQUIDATION JUDICIAIRE après résolution du plan de redressement judiciaire à l'égard de : **M. Guillaume, Camille, Léonce DUCOUP**, demeurant «Les Ages» - 24320 GOUTS ROSSIGNOL. Activité : Exploitant agricole. Date de cessation des paiements au : 15 mai 2021. LIQUIDATEUR : SCP LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SCP LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

L22VE01594

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 20 0162 01

Propriété bâtie avec pruniers et parcelles de terre.

SAINT-EUTROPE-DE-BORN 35 ha 24 a 46 ca

'Beguou': C- 590[262] - 'Cassante': C- 270- 271[F1]- 271[F2]- 272- 273[F1]- 273[F2] - 'Droul': C- 581[145]- 582[146]- 586[149(A)- 586[149(B)- 586[149(C) - 'Gresote': C- 278- 279- 280- 281- 282- 283- 284- 285- 286- 570[276]- 571[276]- 572[277]- 573[277]- 634[306] - 'Siman': C- 234- 254- 255- 256- 257[F1]- 257[F2]- 258- 589[261(A)- 589[261(B)- 632[246]- 633[259(A)- 633[259(B)- 633[259(C)

XA 47 21 0200 01

Camping avec lac composé de parcelles en nature de terres, prés et bois.

ALLEMANS-DU-DROPT 1 ha 95 a 01 ca

'Prairie haute': B- 18- 19- 20

MOUSTIER 30 ha 76 a 90 ca

'A la croix': A- 1050[823]- 1259[1049] - 'Bois de videau': A- 152 - 'Castagnere': A - 103 - 'La venelle': A- 752- 755- 762- 763- 1040[763]- 1540[768]- 1542[769]- 1544[770] - 1693[757]- 1695[754]- 1697[753] - 'Ringaud': A- 734[P2]- 745(D)- 745(B)[F2]- 748(A) - 748(B)- 750- 751(A)- 751(B)- 751(C)- 1051[737]- 1501[747(A)- 1501[747(B)- 1619[738] (A)- 1619[738] (Z)- 1620[742(A)- 1620[742] (Z)- 1624[746(A)- 1624[746(B)- 1624[746(D) - 1624[746(CJ)- 1624[746] (CK)- 1688[1505(A)- 1688[1505(B)[P2] - 'Vigneau': A- 248 - 252

LA SAUVETAT-DU-DROPT 46 a 10 ca

'Grand brugeau': A- 1081- 1110

XA 47 22 0085 01

Parcelles de terres

VILLENEUVE-SUR-LOT 5 ha 52 a 17 ca

'Bois de bernat': BI- 64- 65- 66- 76- 80- 137[67]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 02/11/2022 : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr>.

L22VE01667

CONSTITUTIONS

Représentant permanent : M. Sami JABEL.

La société sera immatriculée au RCS d'Agén.

L2200824

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 27 juillet 2022, à AIGUILLON.

Dénomination : L'EXCUSE.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 2 RUE GAMBETTA, 47190 Aiguillon.

Objet : Exploitation d'un fonds de commerce de café, bar, brasserie avec vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, organisation de soirées à thème.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Cessions d'actions soumises à agrément des actionnaires.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : ACHILLE HOLDING SASU ZAC DE FROMADAN, 3 RUE LUCIE AUBRAC, 47190 Aiguillon immatriculée au RCS d'Agén sous le numéro 828604314.

Aux termes d'un ASSP en date du 28/09/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PRANNA INVEST
Objet social : activités de société Holding

Siège social : 123 impasse de Brimont, 47550 BOE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Président : Mme PLA-RODRIGUEZ NEE DUBOS Johanna, demeurant 123 impasse de Brimont, 47550 BOE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par les associés.

Pour avis
Johanna PLA-RODRIGUEZ

L22VE01370

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
 Agen : 05 53 480 800
 Bordeaux : 05 33 891 790
 Pau : 05 59 82 82 83
 Biarritz : 05 59 41 94 33
 contact@avocats-etic.com

BOUÉ COMPAGNIE

Société Civile (SC) au capital de 659.410 euros
 Siège social : 74 Avenue de Bigorre
 47550 BOÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 10 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile (SC)
 Dénomination sociale : BOUÉ COMPAGNIE

Siège social : 74 Avenue de Bigorre
 47550 BOÉ

Objet social :
 En France et à l'étranger :

- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;

- la gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou groupes de sociétés ;

- l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises, par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;

- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés ainsi que toutes activités similaires, connexes ou complémentaires ;

- l'animation de tout groupe de sociétés, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leur stratégie d'entreprise, et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings ;

- la réalisation de toutes opérations intra-groupe de trésorerie ;

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;

- l'aliénation ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise

en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 659.410 euros,

Au moyen des apports en nature suivants :

Apport par Madame Corinne TALENTON épouse BOUÉ de 800 actions sur les 800 qu'elle détient et qui compose le capital social de la société CORINNE TALENTON (SASU) évaluées à 625.600 euros

Apport par Madame Corinne TALENTON épouse BOUÉ de 94 parts sur les 95 qu'elle détient sur les 100 qui compose le capital social de la société LES ANGES DE SOCOA (SCI) évaluées à 32.430 euros

Apport par Monsieur Philippe BOUÉ de 4 parts sur les 5 qu'il détient sur les 100 qui compose le capital social de la société LES ANGES DE SOCOA (SCI) évaluées à 1.380 euros

Gérance : Madame Corinne TALENTON épouse BOUÉ, demeurant au 119 Impasse de Beauregard (47520) LE PAS-SAGE

Clauses relatives aux cessions de parts :

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

Les décisions extraordinaires sont adoptées à la majorité qualifiée des trois quarts (3/4) des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis
 La Gérance

Madame Corinne TALENTON épouse BOUÉ

L22VE01510



Aux termes d'un acte authentique reçu le 08/10/2022 par Maître DAROS ROMAIN, Notaire à CASTELJALOUX (47700) - 5 avenue du 8 mai 1945, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MOUNICAN

Objet social : la propriété et la gestion à titre civil de l'immeuble sis à LE MAS D'AGENIAS (47430) 2071 Chemin de Lapassère. L'acquisition, la vente l'échange de tous biens immobiliers ; le logement à titre gratuit ou onéreux du gérant et/ou des associés ; l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement de biens sociaux ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèques, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société ; toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social, et ce, par voie d'hypothèque pour autrui.

Siège social : 2071 Chemin de Lapassère, 47430 LE MAS D'AGENIAS
 Capital : 1 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Co-gérance : M. PEREIRA Daniel, demeurant 2071 Chemin de Lapassère, 47430 LE MAS D'AGENIAS et Mme BONILLO Yolande, demeurant 2071 Chemin de Lapassère, 47430 LE MAS D'AGENIAS
 Clause d'agrément : Cession libre entre associés uniquement. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés par décision extraordinaire.

L22VE01516



VOXEL
 Société d'Avocats
 1 rue François Neveu
 ZAC de Trenque Bât. Atrium
 47550 Boé
 Tél : 05 53 47 50 00
 Fax : 05 53 47 49 00
 www.voxel-avocats.fr

Aux termes d'un ASP en date du 05/10/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LECA

Objet social :

L'acquisition par tous moyens (notamment par voie d'achat, échange, apport ou autrement), la gestion, l'administration, l'exploitation et la cession de toutes participations directes ou indirectes dans toutes sociétés civiles ou commerciales, exerçant dans tous domaines d'activités, ainsi que l'animation et le contrôle de ces sociétés ;

Le développement et l'animation des filiales et sous-filiales de la société notamment par l'intervention de la société dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des options stratégiques ou opérationnelles des filiales et sous-filiales ;

Toutes prestations de services administratifs, juridiques, comptables, financières ou immobilières ;

Toutes activités similaires, connexes ou complémentaires aux activités développées dans les filiales ;

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de conclusion de contrat d'agence commerciale, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : 255, Chemin de Lignats, 47600 ESPIENS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Gérance : M. DE ALMEIDA DJOGO Carlos, demeurant 255, Chemin de Lignats, 47600 ESPIENS

L22VE01520

24H/24H
 PUBLICATION DE
 VOTRE ANNONCE
 LÉGALE EN
 LIGNE VIA NOTRE
 PLATEFORME
 INTERNET



4G
 Société civile
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 18 bis rue de Mauzac,
 47240 CASTELCULIER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CASTELCULIER du 10/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : 4G

Siège social : 18 bis rue de Mauzac,
 47240 CASTELCULIER

Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social.

- Tous Placements financiers, prise de participation dans toutes sociétés de quelque forme qu'elles soient à la condition de conserver à la société son caractère civil, - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Maxime GENTILET, demeurant 18 bis rue de Mauzac, 47240 CASTELCULIER.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

L22VE01547

Par un acte SSP en date du 07/10/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **DSM PAULOS**

Capital : 200 euros

Siège social : 123 Bis, Avenue des Landes 47310 BRAX

Objet : l'acquisition des biens immobiliers, la gestion et l'administration desdits biens ainsi que de tous biens et droits immobiliers dont la société sera propriétaire,

Durée : 99 ans.

Gérant(s) : Mr Jorge FERNANDES PAULOS demeurant 123 Bis, Avenue des Landes 47310 BRAX

Clause d'agrément : Cession libre entre associés

La société sera immatriculée au RCS de AGEN

Pour avis la gérance

L22VE01562



MENUISERIES DU SUD-OUEST

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : MBE BAL n°126 84, Cours Victor Hugo, 47000 AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN du 11/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MENUISERIES DU SUD-OUEST Siège : MBE BAL n°126 84, Cours Victor Hugo, 47000 AGEN

Durée : quatre-vingt dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 500 euros

Objet : Négoce de matériaux - Achat, revente et pose de menuiseries

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Samuel GRIMONT, demeurant 28 place de l'Égalité, 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Directeur général : Madame Sabrina MULLER épouse GRIMONT, demeurant 28 place de l'Égalité 47300 VILLENEUVE SUR LOT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L22VE01569



Aux termes d'un ASSP en date du 01/10/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AR47

Objet social :

Mise en relation de clients avec des professionnels de l'habitat et du bâtiment ;

Prestations de services aux PME, PMI, Artisans et Commerçants ;

Négoce divers de produits manufacturés non réglementés.

Siège social : 238 Chemin de Loulède, 47140 AURADOU

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Président : M. COUZU Damien, demeurant 238 Chemin de Loulède, 47140 AURADOU

Directeur général : M. AUDY Thomas, demeurant 735 Chemin Sainte Madelaine du Laurier, 47300 SAINTE COLOMBE DE VILLENEUVE

Admission aux assemblées et droits de votes : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

Le Président

L22VE01606



Cabinet Silva
8 rue Paul Valéry
47200 Marmande
www.groupe-bsf.fr/
cabinet-silva/

DR JAY ARTHUR

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgiens-dentistes au capital de 1 000 euros
Siège social : 85 Avenue Pierre Buffin 47200 MARMANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARMANDE du 05/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : DR JAY ARTHUR

Siège social : 85 Avenue Pierre Buffin, 47200 MARMANDE

Objet social : l'exercice de la profession de chirurgiens-dentistes

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : M. Arthur JAY, demeurant 19 Grand Rue 47700 CASTELJALOUX

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de AGEN

Pour avis

La Gérance

L22VE01626

Société d'Expertise Comptable & de Commissariat aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000 AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web : www.cabinet-aviano.fr

CONSTITUTION EVENEMENTS DE MESPOULE

Suivant acte SSP en date à AGEN du 05/10/2022, il a été constitué une SAS dénommée : EVENEMENTS DE MESPOULE

Capital social : 1 000 € entièrement libéré.

Siège social : « La Mespoule » 622 Rte de Mespoule - 47330 FERRENSAC,

Objet social : Organisation d'événements liés aux voitures anciennes et de collections, Organisation de visites guidées de lieux privés ou publics en France, Organisation d'événements liés à la gastronomie et au vin, Vente et dégustations de vins et produits alimentaires régionaux, La location immobilière pour tout événement et séminaire, l'hébergement en chambre d'hôtes, en gîtes, la petite restauration, la location d'emplacements de camping, de garages ou de stationnement, Petits travaux de maçonnerie, Production d'électricité sur toit Photovoltaïque à titre accessoire, La vente de productions agricoles, horticoles et de maraichage, la vente de plants de végétaux, La réalisation de tous travaux agricoles et ruraux ainsi que toutes prestations de services dans le domaine agricole et rural.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN.

Président : M Jonathan GOBLE demeurant à FERRENSAC (47330) 622 Route de Mespoule.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées et chaque action donne droit à une voix.

Cession d'actions : Soumise à agrément sauf cas de transmission libre.

Pour Avis, Le Président.

L22VE01661



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit Fiscal
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN du 07/10/22, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SARL DRIVE

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 1.000 Euros, divisé en 100 parts de 10 Euros chacune.

SIEGE : 47520 LE PASSAGE - 1508, avenue des Pyrénées

OBJET : l'activité d'auto-école pour tous types de véhicules terrestres à moteur, bateaux, formation et activités de tous types en lien avec cet objet. La création, l'acquisition, la mise en location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques ou brevets concernant l'une ou l'autre de ces activités.

DUREE : 60 ans, à compter de l'immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

GERANT : M Quentin NAVARRO, demeurant à 47000 AGEN, 289 rue Pierre Paul de Riquet.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

L22VE01672

Aux termes d'un ASSP en date du 12/10/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DES OLIVIERS SCI

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société

Siège social : 90 chemin des Bouzigues, 47230 BARBASTE

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Gérance : Monsieur ACHARKI Jaouad et Madame DUCOU Pauline demeurant 90 chemin des Bouzigues 47230 BARBASTE ;

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

L22VE01675

Société d'Expertise Comptable & de Commissariat aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000 AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web : www.cabinet-aviano.fr

CONSTITUTION LE KABINE

Suivant acte SSP en date à PRAYSAS du 28/09/2022, il a été constitué une S.C.M :

Dénomination sociale : LE KABINE,

Capital social : 60 € intégralement libéré.

Siège social : 2 Avenue Jean Jaurès - 47360 PRAYSSAS,

Objet social : La société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le patient et de l'indépendance technique et morale de chaque associé.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN.

Gérance : Mme Caroline ROQUES, épouse FOURNIER, demeurant à ST HILAIRE DE LUSIGNAN (47450) 613 Rte de Chabrière, Mme Marie SORLIN, demeurant à AGEN (47000) 27 rue de Fouyte -Porc et Mme Marion LECOURT, demeurant à LE PASSAGE (47520) 77 rue Alexandre Dumas,

Agrément des cessions de parts : Soumise à agrément sauf cas de transmission libre.

Pour avis, La gérance.

L22VE01680



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveu
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

Pau&Co
Société Civile
au capital de 1.000 euros
Siège social : 22, Rue de Toulzac
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
R.C.S. BRIVE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Agen, du 4 octobre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Pau&Co
Forme sociale : Société Civile
Siège social : 22, Rue de Toulzac - 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Objet social : l'acquisition, la prise de participation, la gestion et la cession de tous titres, valeurs mobilières, participations financières, dans toutes affaires, entreprises, sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et valeurs mobilières ; ainsi que toutes opérations financières, mobilières ou immobilières et toutes formes d'endettement se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou tout autre similaire ou connexe, et susceptibles d'en favoriser la réalisation ; et plus généralement, la réalisation de toutes opérations et tous investissements se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société. .

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1.000 €
Gérants : Monsieur Paul ABADIE, demeurant 22, Rue de Toulzac - 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Immatriculation de la Société au R.C.S. de BRIVE-LA-GAILLARDE.

La Gérance.

L22VE01689

MODIFICATIONS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SEMA.
Forme : SAS.

Capital social : 100 euros.

Siège social : 85 Boulevard DU PRÉSIDENT CARNOT, 47000 AGEN.

881108476 RCS d'AGEN.

Aux termes de l'AGE en date du 27 septembre 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2022, de transférer le siège social à 26 Avenue Jean Jaurès, 47000 Agen.

Mention sera portée au RCS d'AGEN.

L22VE01188

MANDEL BIDCO SAS
SAS au capital de 59.239.595 €
183, rue de Courcelles 75.017 Paris
911 045 870 RCS PARIS

Il a été décidé le 07 10 22 de transférer le siège à ZAC des Champs de Lescaze à Roquefort 47310. La société sera inscrite auprès du RCS d'Agen. Président : M. Stéphane BRIMONT, 14 Rue de la Côte à Béliér 78290 ; Directeurs Généraux : M. David TILSTONE, 7 St-Barnabas Close SE228UA à Londres (UK) et M. Régis LELEU, 85 Rue de la Bonne Aventure à Versailles 78000.

L22VE01420

BJL

SAS au capital de 7 200 Euros
Siège social : Granereau
47400 GRATELOUP SAINT GAYRAND
RCS AGEN 890 399 769

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 213 rue du pont de Barran 47400 FAUILLET à compter dudit jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

L22VE01514



83, Avenue d'Arès 33200 Bordeaux
diana.henry@avocat-csneil.fr
Tél. 09 53 45 12 90

Monsieur Anthony PAYNE a démissionné en date du 02.09.2022 de ses fonctions de Directeur Général de la Société **TORRES ET FILS**, SAS au capital de 50.000 €, dont le siège social est situé à LE MAS D'AGENAIS (47430), lieu-dit « Sur le Couvent », 380 407 361 RCS AGEN. Par décision de l'assemblée unique en date du 03.09.22, il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis

L22VE01546



Société d'Avocats Interbarreaux
52 rue du Docteur Courret
47200 MARMANDE
05-53-76-06-06

Aux termes d'une décision de l'associé unique de la SAS **ATH SERVICES**, au capital de 1 000 €, ayant son siège social 4 avenue d'Albret, 47700 CASTELJALOUX, immatriculée 829 175 199 RCS AGEN, en date du 26/09/2022, M. Sébastien HARDY, demeurant Lieudit « Lagravisse », 47400 FAUGUEROLLES, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mme Julie FUHRMANN, démissionnaire.

L22VE01554



Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

ROTOMOD

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
SIÈGE : ZI JEAN MALEZE
47240 BON ENCONTRE
300 685 609 RCS AGEN

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06.10.2022, le capital de la société a été porté de 505.700 Euros à 1.000.000 Euros par incorporation de réserves.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L22VE01558



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveu
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

VM 32
Société Civile Immobilière
au capital de 500 euros
Ancien siège social : 46 bis, Boulevard Clemenceau – 32100 CONDOM
Nouveau siège social : 54 A, rue du Sartre – 47310 ESTILLAC
791 805 922 R.C.S. AGEN

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 septembre 2022, les associés ont décidé de :

- modifier l'objet social de la société tel que suit : La Société a pour objet la gestion, l'administration, l'exploitation, l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de tous droits immobiliers, de tous biens meubles, et de toutes valeurs mobilières (telles que sans que cette liste puisse être considérée comme limitative ou exhaustive : des actions, parts sociales, droits de souscription, obligations, etc...), la cession desdits immeubles, droits, biens ou valeurs, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société et en conséquence de modifier l'article 2 des statuts ;

- transférer le siège social du 46 bis, Boulevard Clemenceau – 32100 CONDOM au 54 A, rue du Sartre – 47310 ESTILLAC et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUCH sous le numéro 791 805 922 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN. Pour avis. La Gérance.

L22VE01573

DA AGRIBIO

SCEA au capital de 1000€
Lieu-Dit Perouti 47150 LA SAUVETAT-
SUR-LEDE
899 299 028 RCS Agen

Le 01/09/2022, l'AGE a décidé de nommer gérant la société JDA INVEST, SASU au capital de 1000€, siège 25 Rue Ducourneau 47000 Agen, RCS Agen 898113998, en remplacement de M. Jimenez.

L22VE01578



JIS

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 203 route du Bourg 47140 TREMONS
881 161 350 RCS AGEN

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 03/10/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 10 Millac, 47140 TREMONS au 203 route du Bourg 47140 TREMONS à compter du 3 octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Aux termes de la même délibération, Monsieur Jérémie SENAND a démissionné de son mandat de gérant. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Jérémie SENAND a été supprimé. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN. Pour avis.

L22VE01579



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

L'AGE de la société «**SARL SCARAVELLI & FILS**», SARL au capital de 7.500 euros, divisé en 750 parts sociales de 10 € de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées, dont le siège social est sis 53 rue Sevin - 47000 AGEN, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 449 155 738 RCS AGEN réunie le 04.10.2022, a nommé M. Manuel INZA et Mme Camille INZA, demeurant ensemble lieu-dit Tuquet de Jacques 620 Route de Villeneuve 47360 PRAYSSAS en qualité de cogérant pour une durée indéterminée à compter du 1^{er}.10.2022, en remplacement de M. Stéphane SCARAVELLI, démissionnaire.

Pour avis

La gérance

L22VE01613

SCI «MAEVA»

SCI au capital de 100 Euros
Siège social : 111 résidence EUROFAC
- Tour 4 33170 GRADIGNAN
523 009 462 RCS Bordeaux

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Suivant décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 septembre 2022 et à compter du 19 septembre 2022, la SCI MAEVA dont l'activité est l'acquisition, l'administration, gestion par location d'immeubles et biens immobiliers jusqu'au 09/06/2109, transfère son siège social au 32 avenue Rondereau à MARMANDE 47200.

Nouvelle immatriculation au RCS d'agen.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour Avis,

Le Gérant,

L22VE01618



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59
www.jaso.fr

AMANOE

Société par actions simplifiée au capital de 1.169.008 €
Siège Social : 3 Boulevard Jacques Chirac
94350 VILLIERS-SUR-MARNE
913 509 006 R.C.S. CRETEIL

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 30 septembre 2022, il a été décidé :

- de modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet social comme suit :

« ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet :

L'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante d'articles de bricolage et d'équipement de la maison situé Avenue François Mitterrand- 47200 MARMANDE, sous l'enseigne : BRICORAMA. (...)

Le reste de l'article demeure inchangé

- de transférer le siège social de VILLIERS SUR MARNE (94350), 3 Boulevard Jacques Chirac à MARMANDE (47200), Avenue François Mitterrand et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

- de prendre acte de la démission de la société BRICORAMA FRANCE en qualité de Président à compter du 30 septembre 2022 de la Société et de nommer pour une durée illimitée, à compter du même jour, en qualité de Président de la Société-

té : Madame Eugénie BARILLER née le 28 décembre 1981 à LONGUE-JUMELLES (49) demeurant 1150 Route de Leborde à GOUTS (40400).

Aux termes d'une décision du Président du 30 septembre 2022, Monsieur Richard ORFILA né le 23 septembre 1980 à MONT-DE-MARSAN (40) demeurant 1150 Route de Leborde, 40400 GOUTS a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du même jour.

Pour avis,

Le Président

L22VE01620



MALUS

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 bis avenue de Verdun
47520 LE PASSAGE
830 731 089 RCS AGEN

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 29/09/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 16 rue du jeu de Paume, 47000 AGEN au 31 bis avenue de Verdun 47520 LE PASSAGE à compter du 29/09/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Aux termes de la même délibération, Madame Corinne MAURY, demeurant 31 bis avenue de Verdun 47520 LE PASSAGE, a été nommée en qualité de gérant pour une illimitée en remplacement de Monsieur Bernard LUSSET. L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Bernard LUSSET a été remplacé par celui de Madame Corinne MAURY. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN. Pour avis.

L22VE01637



2 rue du Lieutenant
Colonel Pélissier
31000 TOULOUSE
05.34.30.40.50

SLY

Société par Actions Simplifiée au capital de 16370 €
Siège social : LA MADELEINE
47210 BOURNEL
RCS d'AGEN 532147907

Par assemblée générale extraordinaire du 12/10/2022, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement SLY qui devient à compter du 12/10/2022 : AGRISEM CONSERVATION FARMING

Modification au RCS d'AGEN.

L22VE01646



POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

SCI SAINTE URSULE

Société civile immobilière
Capital : 210.000 euros
Siège social : 409 route d'Escoute Ben
«Artigues» 47510 FOULAYRONNES
RCS AGEN : 532.629.805

MODIFICATION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte reçu par Maître ROLLE Notaire à PENNE D'AGENAIS en date des 13 et 23 septembre 2022, les associés de la société susvisée ont pris les décisions suivantes :

- Modifier l'objet social de la société à compter du 23 septembre 2022 pour : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La mise à disposition gratuite des biens appartenant à la société au profit des associés et des membres de leur famille à charge par eux d'assurer la totalité des charges et travaux d'entretien relatifs audit immeuble et toutes les autres charges. La mise en location des biens.»

- Modification de l'article 2 des statuts

- transférer le siège social, à compter du 23 septembre 2022, de FOULAYRONNES (47510) 409 route d'Escoute Ben «Artigues» à BORDEAUX (33000) 21 impasse Sainte Ursule,

- modifier l'article 4 des statuts.

- Suite à la démission dans ses fonctions de cogérant de Mr Marc DE BORTOLI à compter du 23/09/2022, les associés décident de nommer en qualité de co-gérant Monsieur Guillaume DE BORTOLI demeurant à BORDEAUX (33000) 21 impasse Sainte Ursule à compter du 23/09/2022 pour une durée illimitée.

La société sera désormais immatriculée au RCS de BORDEAUX

Pour avis

Le gérant

L22VE01662

G. DELSOL ET CIE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : ZAC Terrasse Garonne
47310 BRAX
025 620 246 RCS AGEN

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal extraordinaire en date du 11 octobre 2022, les associés de la société ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 150 000 €.

Transmission des actions : Les cessions d'actions entre associés ou toute autre transmission ou cession de titres de capital sont soumises à agrément préalable de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Thierry DELSOL.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société LOGIDEL, Société à responsabilité limitée au capital de 332 000 euros ayant son siège social ZAC Terrasse Garonne 47310 BRAX immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 790 022 487 Représentée par M. Thierry DELSOL, son gérant.

Pour avis La Gérance

L22VE01676



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

SCI CLE

Société civile immobilière
au capital de 2.000 euros
Siège social: Avenue de la Verrerie
47230 VIANNE
848 006 292 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 09/09/2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé à compter du 09/09/2022 :

- de constater la démission de Mme Céline BRACHET, épouse BROEDERS de ses fonctions de co-gérante, M. Jean-Pierre BROEDERS reste seul gérant.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN

Pour avis

La Gérance

L22VE01677



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

EDITIONS NOUVEAU REGARD

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros

Siège Social : 8 rue de la Résistance
47190 AIGUILLON

898 745 559 R.C.S. AGEN

Aux termes des décisions unanimes en date du 12/10/2022, les associés ont :

- décidé de transférer le siège social sis 8 rue de la Résistance - 47190 AIGUILLON au 1 rue de la Tourtière - 47140 PENNE D'AGENAIS. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;

- nommé, en qualité de Présidente, à compter du 12/10/2022 et pour une durée indéterminée, Françoise SORBIE, demeurant 63 rue d'Escanteloup - 47200 MARMANDE, en remplacement de Kevin PILLE, démissionnaire à compter du 12/10/2022.

Pour avis, la Présidente.

L22VE01704



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59
www.jaso.fr

SCI VALYS

Société civile immobilière au capital de 10.000 euros
Siège social : 1 Rue Maurice Ravel - 33140 VILLENAVE D'ORNON
RCS BORDEAUX 793 230 491
après transfert Route de Birac - 47250 BOUGLON
RCS AGEN 793 230 491

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30.09.2022, il a été décidé : de transférer le siège social de VILLENAVE D'ORNON (33140) - 1 Rue Maurice Ravel à BOUGLON (47250) - Route de Birac, à compter du 30.09.2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

L22VE01707

DOMAINE GAY DE SAVARI Société civile immobilière, au capital de 100 €, Siège : 5 all des oliviers 06270 Villeneuve-Loubet, RCS : ANTIBES 914138938. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20/08/2022, le siège social a été transféré au 1647 avenue du Périgord Gay de Savari 47500 Blanquefort-sur-Briolance, et ce à compter du 20/08/2022. Gérant : Marie-Claude BARRERE, 1647 avenue du Périgord 47500 Blanquefort-sur-Briolance. Gérant : Sarkis MARDIKIAN, 1647 avenue du Périgord 47500 Blanquefort-sur-Briolance. Objet: Achat, vente, location en vue de la gestion civile de tous biens et droits immobiliers. Durée: 99 ans. Formalités au RCS AGEN. 22VE05079

LMS PRESTIGE AUTO Société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 100 €, Siège : 5 all des oliviers 06270 Villeneuve-Loubet, RCS : ANTIBES 902677418. Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 20/08/2022, le siège social a été transféré au 1647 avenue du Périgord Gay de Savari 47500 Blanquefort-sur-Briolance, et ce à compter du 20/08/2022. Président : Sarkis MARDIKIAN, 1647 avenue du Périgord 47500 Blanquefort-sur-Briolance. Formalités au RCS AGEN. 22VE05083

DISSOLUTIONS

WAKE ATTRACTION. Société à responsabilité limitée « En cours de liquidation » Au capital de 8.000 euros. Siège social : Lieu dit Moulineau, Lac du Moulineau DAMAZAN (Lot et Garonne). RCS AGEN 754.069.711.

Par décision en date du 30 septembre 2022, l'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Il a ensuite prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de commerce d'AGEN. Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis,

L22VE01595

TERRES DES ZEN. SARL au capital de 5.000 €. Siège social : 11 Place Saint-Foy, 47000 AGEN. 878 588 524 RCS d'AGEN. Le 15/07/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Mustapha TAHRI, 11 rue Robert Surcouf, 82000 MONTAUBAN et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d'AGEN

L22VE01629

TERRES DES ZEN
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège : 11 Place Saint-Foy 47000 AGEN
878588524 RCS de AGEN

Par décision de l'AGE du 12/08/2022, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. TAHRI Mustapha 11 rue Robert Surcouf 82000 MONTAUBAN, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 12/08/2022. Radiation au RCS de AGEN. 22VE05081

CONVOICATIONS



Groupama
CENTRE-ATLANTIQUE

CONVOCAION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE CAISSES LOCALES GROUPAMA

Les sociétaires des caisses locales de Agen, Cancon, Colayrac Port Ste Marie, Du Marmandais, Francescas, Montayral, Du Pays de Serres, Lauzun Montignac, Lavardac, Nérac, Montpezat d'Agénais, La Vallée du Lot, Vallée du Dropt, Le Mas d'Agénais, Du Tonneiniquais, Casteljaloux, Du Miramontais sont convoqués à leur Assemblée Générale Extraordinaire qui doit se tenir

le Jeudi 3 novembre 2022 à 18H00
à la SARL Chez Fruh - Cocar Sud - 47110 STE LIVRADE SUR LOT.
avec pour ordre du jour :

- Projet de modifications statutaires en conséquence du décret du 29 octobre 2021 et d'évolutions réglementaires antérieures

- Pouvoirs pour les formalités légales

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une seconde réunion sera convoquée le même jour au même endroit une demi-heure plus tard. Les documents statutaires, de résolutions et de procuration sont à disposition de leur agence commerciale.

En cas d'indisponibilité, la formule de procuration est à remettre au mandataire ou à retourner à leur agence commerciale complétée et signée.

Les sociétaires peuvent poser des questions écrites et les adresser à leur agence commerciale.

Les conseils d'administration

L22VE01623

LOCATIONS GERANCES



SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

LOCATION GERANCE

Suivant acte reçu par Maître François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170), 8 Bd Armand Fallières, le 20.07.2022, enregistré à SPFE AGEN 1, le 25.07.2022 Dossier 2022 00046539 Référence 4704P01 2022 N 00850,

La location gérance du fonds de commerce de réparation de matériel agricole et négoce de matériel agricole sis à FRANCESCAS (47600), Avenue de Ligardes consentie suivant acte reçu par Maître François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170), 8 Bd Armand Fallières, le 26 avril 2022, enregistré à SPFE AGEN, le 28 avril 2022, Dossier 202200026510 Référence 4704P01 2022 N 00451 par Monsieur Guy Bernard TONNELLE, demeurant à LIGARDES (32480), et Monsieur Daniel Jean Pierre TONNELLE, demeurant à FRANCESCAS (47600) Avenue de Ligardes à La Société dénommée SAS PREVITALI MECA AGRI, dont le siège est à FRANCESCAS (47600) Route de Ligardes, identifiée au SIREN sous le numéro 911 891 307 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN a été révisée de plein droit le 20.07.2022 par l'achat du fonds de commerce par le locataire gérant.

Pour insertion Le notaire.
22VE05085

M. EL YOUBI KHALID

FIN DE LOCATION
GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2021 à AGEN, le contrat de location-gérance consenti par :

Monsieur Khalid EL YOUBI, demeurant 9 IMPASSE SCALIGER, 47480 Pont du Casse.

Monsieur Damien BETHON, demeurant 62 AVENUE HENRI BARBUSSE, 47000 Agen, immatriculé au greffe d'Agén sous le numéro 844648436.

Portant sur un fonds de commerce de Restauration rapide exploité 148 BOULEVARD DE LA LIBERTÉ, 47000 Agen a pris fin le 31 décembre 2021.

L22VE01084

FONDS DE COMMERCE

CESSION DE FONDS
DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 29 septembre 2022, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de Agén le 7 octobre 2022, dossier 2022 00062185, référence 4704P01 2022 A 01683,

Madame Hela DHIBI, épouse ARFA, née le 2 janvier 1980 à GAFSA (TUNISIE), de nationalité française, demeurant 8 Impasse Marie Val - 33490 VERDELAIS,

A cédé à,

Madame Sabrina BALADE, épouse MALMOUSTIE, née le 26 mai 1983 à BAYONNE (64), de nationalité française, demeurant 4 Bory - 33690 SIGALENS,

- un fonds de commerce de vente en téléphonie et multimédia, accessoires et pièces détachées, sis 14 rue Charles de Gaulle - 47200 MARMANDE, immatriculé au Répertoire SIRENE sous le numéro 823 635 198 00018,

La cession du fonds est consentie et acceptée pour un prix de 34.395 €, s'appliquant :

- éléments incorporels : 28.115 € ;
- éléments corporels : 6.280 €

Le transfert de propriété et de jouissance a été fixé au 1^{er} octobre 2022.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité et pour toutes correspondances chez la société d'avocats MINERAL, dont le siège social est 12 place de la Bourse - 33000 BORDEAUX, inscrite au Barreau de Bordeaux, dans le ressort du Fonds cédé.

L22VE01509



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agén : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Suivant acte sous seing privé en date à Agén, du 30 septembre 2022, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AGÉN le 7 Octobre 2022 sous la mention Dossier 2022 00062134, référence 4704P01 2022 A 01680 la **SARL ABATTAGE ELGAGE SOUBIRON**, au capital de 3 600 euros, sise Impasse de Lasnauzes, 47310 ROQUEFORT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, sous le numéro 479 465 635 RCS AGEN, a cédé à la **SARL ABATTAGE ELGAGE SOUBIRON**, au capital de 5 000 euros, sise Impasse Lasnauzes, 47310 ROQUEFORT, immatriculée au RCS sous le numéro 919 447 953 RCS AGEN, son fonds de commerce de « élagage, abattage, travaux acrobatiques, marchands de bien » sis et exploité Impasse Lasnauzes, 47310 ROQUEFORT, moyennant le prix de 214 200 euros s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 50 000 € et aux éléments corporels à hauteur de 164 200€.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} octobre 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, dans les locaux de la SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC sise 55, avenue du Général de Gaulle - 47000 AGEN, où domicile a été élu à cet effet.

L22VE01549

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI
D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 juillet 2020,

Mademoiselle Paolina GRITTI, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-ÉTIENNE-SUR-LOT (47110) Impasse Pièces Gardette.

Née à FUIPIANO NALLE IMAGUA (ITALIE), le 21 novembre 1926.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Décédée à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) (FRANCE), le 21 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène LERO, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Valérie TOURON SCHREIBER, Carole MARGNES, Hélène LERO et Claire VINCENT, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial » à VILLENEUVE SUR LOT (Lot-et-Garonne), Place de la Halle, le 27 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hélène LERO, notaire à VILLENEUVE SUR LOT, référence CRPCEN : 47059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22VE01527

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378 du Code de Procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 avril 2022,

Monsieur Francis Albert DI COSTANZO, en son vivant retraité, demeurant à LAYRAC(47390), 5 chemin de Monseigneur.

Né à Constantine (ALGERIE), le 21 février 1945,

Veuf de Madame Danielle FALGAYRAS;

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à LAYRAC (47390), le 08 juillet 2022, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description d'estament reçu par Maître Catherine RICHON, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée "Catherine RICHON, Valérie LAPOTRE-ROUZADE et Patrick SANGUIN, Notaires associés d'une société civile professionnelle

titulaire d'un office notarial", dont le siège est à AGEN, 2 Place des Droits de l'Homme, le 5 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Catherine RICHON, notaire à AGEN (47000) 2 Place des Droits de l'Homme, référence CRPCEN 47003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AGÉN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22VE05082

ADDITIFS RECTIFICATIFS

SELARL ANNE-LAURE ANGLADE

Place José Bès - BP 24

47700 CASTELJALOUX

05 53 93 01 30

annelaure.anglade@notaires.fr

RAÏMANA

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° LEG537521 parue le "06/04/2022", concernant la société **RAÏMANA**, et suite à l'AG du 03/09/2022 il a été décidé d'annuler la dissolution de ladite société.

22VE05080

TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AGENOUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 octobre 2022)

SARL SAM VIANDES, 7 Rue des Ormes, 47550 Boé, RCS Greffe d'Agén 840 053 714. Commerce de gros (commerce interentreprises) de viandes de boucherie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2021, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agén. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_501

SARL ETABLISSEMENTS DOUEZAN ET FILS, 1413 Avenue de la Plaine, 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois, RCS Greffe d'Agén 343 835 112. Fabrication d'emballages en bois. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Octobre 2022, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agén. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_503

LA VIE
ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS
APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTELA PARUTION
DANS NOTRE JOURNAL
D'ANNONCES LÉGALES
VOUS ASSURE :

1 Publicité

vous donne une Maxi visibilité

1 Diffusion

chez tous les acteurs
économiques de la région

1 Tarif

très attractif

DORDOGNE
LOT-ET-GARONNELA PUBLICATION DANS UN JOURNAL
D'ANNONCES LÉGALES EST OBLIGATOIRE

Marché de travaux < 5 548 000 €
Fournitures et Services (État) < 144 000 €
Fournitures et services (Collectivités) < 211 000 €

**BOOSTER LES RÉPONSES DES ENTREPRISES
AVEC UNE PARUTION À PRIX RÉDUIT
QUEL QUE SOIT LE SEUIL DE VOTRE MARCHÉ**

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudé
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**
Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,
Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,
Nelly **BETAÏLLE**, Jonathan **BITEAU**,
Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURON**,
Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE**
& Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation et Systèmes
d'Information : Ophélie **BROUTTIER**

Chargée de Webmarketing
et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale :
Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales :
Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :
Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales :
Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU**,
Franck **DUPERIÉ** & Christine **SABOURIN**

Secretariat : Khedidja **OUIS**

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne
Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,50 €

Abonnement 1 an : 40 €

Membre RésoHebdoEco



SAS L'ENTREPÔTE, 20 Rue Laboulbene, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 900 618 927. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 03 Octobre 2022, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2022_4701_504

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 12 octobre 2022)

SAS VALPAO, 30 Boulevard de la Marine, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 902 062 504. Débits de boissons. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 Octobre 2022, désignant mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2022_4701_502

SARL COMPETENCE SECURITE, 7 Rue Albert Ferrasse, Zac de Trenque, 47550 Boé, RCS Greffe d'Agen 891 634 214. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2022, désignant administrateur ARVA Administrateurs Judiciaires prise en la personne de Maître Alexandra BLANCH 6, rue d'Enghien - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2022_4701_505

JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 12 octobre 2022)

SARL SOCIETE DIAS, 5 Avenue Justin Maurice, 47520 Le Passage, RCS Greffe

d'Agen 443 734 694. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 5 ans nommant Commissaire à l'exécution du plan SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen.
2022_4701_506

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 octobre 2022)

SARL F M J, 26 Boulevard de la République, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 450 786 538. Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 Octobre 2022, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
2022_4701_508

FAILLITE PERSONNELLE

(Jugement du 28 septembre 2022)

SARL CONCEPT CAR 47, Zone Artisanale Croix de Lugat, 47200 Saint-Pardoux-du-Breuil, RCS Greffe d'Agen 844 784 082. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Bendichou Jessica pour une durée de 7 ans.
2022_4701_493

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 octobre 2022)

SAS M JASMINBURGER, 7 Avenue du Général de Gaulle, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 879 074 854. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen.
2022_4701_507



POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

TAUX DE L'USURE AU 1^{ER} OCTOBRE 2022

Le taux maximum du crédit immobilier est fortement revalorisé à compter d'octobre 2022.

Depuis plusieurs mois, établissements financiers et courtiers estimaient que la faiblesse du taux d'usure sur les prêts immobiliers freinait la distribution de crédit. Face à la baisse importante du volume des emprunts, la Banque de France a très fortement majoré le taux d'usure à compter d'octobre 2022 (de 2,57 % à 3,05 % pour les prêts immobiliers sur 20 ans et plus).

Le taux de l'usure constitue le taux maximal auquel un établissement financier peut consentir un prêt. Il vise protéger les emprunteurs de la souscription d'un emprunt à un taux excessif.

Un prêt est usuraire lorsque son taux effectif global (TEG) excède de plus d'un tiers le taux effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit pour des opérations de même nature (Code de la consommation, article L314-6).

Les taux de l'usure sont calculés trimestriellement par la Banque de France sur la base des taux du trimestre précédent. Le taux effectif global s'apprécie au moment de l'octroi du prêt.

Pour les crédits immobiliers, le taux d'usure varie selon la durée de l'emprunt.

Pour les crédits aux particuliers, hors immobilier (prêt personnel, découvert en compte, crédit renouvelable),

le taux de l'usure varie en fonction du montant du prêt. Pour les crédits à caractère renouvelable (découverts en compte, comptes permanents), le taux effectif global se calcule à la date de chaque arrêté de compte donnant lieu à perception d'intérêts. Il convient de tenir compte du montant du crédit effectivement utilisé au cours de la période et non de l'autorisation initiale.

Rappelons que l'usure ne constitue un délit pénal que pour les prêts aux particuliers. Il est passible de deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 300 000 euros (article L 341-50 du Code de la consommation).

Taux de l'usure au 1 ^{er} octobre 2022	Taux effectif	Taux de l'usure
Crédit immobilier aux particuliers		
Prêt à taux fixe		
- durée inférieure à 10 ans	2,27 %	3,03 %
- durée entre 10 ans et moins de 20 ans	2,27 %	3,03 %
- durée de 20 ans et plus	2,29 %	3,05 %
Prêt à taux variable		
Prêt relais	2,19 %	2,92 %
Prêt relais	2,55 %	3,40 %
Crédit de trésorerie aux particuliers		
Prêt inférieur ou égal à 3 000 euros		
Prêt inférieur ou égal à 3 000 euros	15,87 %	21,16 %
Prêt entre 3 000 et 6 000 euros		
Prêt entre 3 000 et 6 000 euros	7,60 %	10,13 %
Prêt supérieur à 6 000 euros		
Prêt supérieur à 6 000 euros	4,00 %	5,33 %
Entreprises : découvert en compte		
Entreprises : découvert en compte	11,87 %	15,83 %

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AOÛT 2021	AOÛT 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	107,05	113,38	+ 5,9 %
INDICE HORS TABAC	106,21	112,63	+ 6 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
3 ^e TRIMESTRE 2021	131,67		+ 0,83 %
4 ^e TRIMESTRE 2021	132,62		+ 1,61 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93		+ 2,48 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,07 €	1 678,95 €		

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	5 833,20	-6,1%	-18,5%	-11,2%	7 376,37	5 676,87	France
SBF 120	4 484,14	-6,6%	-19,1%	-12,8%	5 706,97	4 367,41	France
EURO STOXX 50	3 340,35	-6,4%	-22,3%	-18,0%	4 392,15	3 279,04	Europe
S&P 500	3 618,63	-11,0%	-24,1%	-17,0%	4 796,56	3 585,62	USA
NASDAQ 100	10 902,56	-13,4%	-33,2%	-25,9%	16 501,77	10 902,56	USA
FOOTSIE 100	6 885,23	-6,3%	-6,8%	-3,7%	7 672,40	6 881,59	Royaume-Uni
DAX 30	12 220,25	-6,6%	-23,1%	-19,6%	16 271,75	11 975,55	Allemagne
SMI	10 207,83	-6,4%	-20,7%	-13,3%	12 939,17	10 072,62	Suisse
NIKKEI	26 401,25	-6,4%	-8,3%	-7,4%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	2 979,79	-8,7%	-18,1%	-17,0%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	10,10	1,0%	N/A	N/A	14,02	9,90	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	-41,2%	-47,5%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	2,82	-2,1%	29,4%	25,9%	2,94	2,18	1,1%
BLUE SHARK PS	0,00	N/A	N/A	N/A	0,00	0,00	-
CERINNOV GROUP	1,01	-15,1%	-25,2%	-23,5%	1,74	1,00	-
CHEOPS TECHNOLOGY	54,00	-12,9%	-29,9%	8,0%	81,00	50,50	9,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	428,00	-2,7%	-8,2%	-9,3%	496,00	426,00	7,7%
EAUX DE ROYAN	85,00	-4,0%	-8,1%	-13,7%	104,00	81,00	7,5%
EUROPLASMA	0,00	-42,9%	-99,7%	-99,9%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	1,56	-40,5%	-49,8%	-46,6%	3,14	1,53	-
GASCOGNE	3,55	1,1%	-5,1%	-5,6%	3,98	2,82	-
GPE BERKEM	6,48	-18,2%	-36,5%	N/A	10,50	6,48	0,9%
GPE PAROT (AUTO)	1,70	-5,0%	-34,6%	-33,9%	2,66	1,60	-
HYDROGENE DE FRANCE	25,35	-2,5%	-4,2%	-12,0%	33,00	25,00	-
HUNYVERS	11,00	1,9%	N/A	N/A	12,35	10,80	-
I.CERAM	12,00	0,0%	-26,8%	-45,0%	17,80	10,20	-
I2S	5,30	-16,5%	8,2%	32,5%	6,40	4,60	2,6%
IMMERSION	4,90	-15,5%	-18,3%	235,6%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,19	-3,5%	-39,8%	-70,6%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	1,74	-16,7%	-25,6%	-35,6%	2,89	1,73	-
LECTRA	27,55	-16,6%	-34,4%	-16,6%	44,20	27,20	1,3%
LEGRAND	68,88	-8,1%	-33,1%	-23,2%	103,80	64,96	2,4%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-43,4%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	2,16	-1,8%	8,0%	-16,3%	2,48	1,37	-
OENEO	14,60	-2,9%	8,5%	10,4%	16,16	13,24	2,1%
POUJOLAT	24,40	3,3%	96,0%	95,2%	25,25	12,40	0,9%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-6,0%	488,00	292,00	3,6%
UV GERMI	4,39	-5,8%	-41,9%	-44,1%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	4,66	-18,2%	-32,0%	-33,4%	7,35	4,20	-



GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPOr

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

PRENDRE L'AIR À FRÉJUS

Un festival de l'air, ce sont des courants et des appels, des caprices du vent et des exploits d'objets volant. Les 22 et 23 octobre, à Fréjus, le ciel sera en accès libre.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

C'est aux couleurs de l'automne que s'élance cet événement de stature internationale plein de légèreté, avec des cerfs-volants reliés directement à l'enfance et une imagination fixée sur l'azur infini de la ligne d'horizon.

Considéré comme le 2^e plus grand rassemblement français de cette discipline, cet événement organisé sur la Base Nature de 135 hectares, au bord de la Méditerranée, prend des allures de ballet sur la scène céleste. Professionnels et amateurs y enchaînent des figures spectaculaires et cette 23^e édition ne fera pas exception. Plus de 150 cerfs-volistes sont invités et 48 000 spectateurs attendus pour vivre des moments ludiques, créatifs et sportifs.

CHAMPIONS ET ARTISTES ZÉLÉS

Après l'envol des créations aériennes géantes et le lancement du Kite Master show qui réunira les meilleurs compétiteurs de la discipline comme Greg Reynes ou Jean-Pierre Dravigney, les majestueux dragons indonésiens, silhouettes de plus de 50 m, décolleront au-dessus Fréjus.

Côté sportif, les stars de cet univers seront au rendez-vous : Laurent Marcy, vainqueur en 2018 de l'Open, Samuel Roger, multiple vainqueur des Masters, Laura Mastromaura, championne d'Italie, Stefan Versteegh, champion d'Europe 4 lignes, et bien d'autres talents de 15 nations représentées.

Un simulateur de tempête plongera les plus téméraires au milieu d'une mer et d'un vent déchaîné tandis que les amateurs de poésie opteront pour les jardins du vent et les parcours éoliens.

UN FESTIVAL DANS LE VENT

La zone d'exposition regroupe les plus beaux cerfs-volants monofils d'Europe et d'une partie du monde, dans une grande liberté de design, avec des modèles extravagants, des tailles, des couleurs et des formes



surprenantes. Grâce à d'astucieux fabricants, le cerf-volant a évolué aussi bien dans ses matériaux que ses profils de voiles. Le spectacle est éblouissant. Le 4 Lines Master show regroupe des compétiteurs de cerfs-volants pilotables à 4 fils capables de réaliser un nombre incalculable de figures et prouesses inaccessibles aux deux-lignes. Une sélection stricte de dix individuels et cinq paires a été réalisée pour cette occasion. De quoi profiter d'un vent de folie entre terre, mer et ciel.